VOLUME XVI. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 MARS 1929 — NUMERO 40

Adressez toute corre[illegible]
"LA LIB[illegible]
ABON[illegible]
Canada
Etats-Unis
Europe



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

SIR JAMES AIKINS EST MORT

L'ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba a succombé vendredi, à l'âge de 78 ans — La province lui a fait des funérailles d'Etat

Sir James Aikins, ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba et ancien président de l'Association du Barreau canadien, est décédé, dans la nuit de jeudi à vendredi, chez son fils, le major G.-Harold Aikins.

Sir James, âgé de 78 ans, était malade depuis une semaine. Il était le fils de l'hon. James-Cox Aikins, qui fut, lui aussi, lieutenant-gouverneur du Manitoba. Il était né dans le comté de Peel, Ontario, en 1851, et fit ses études à l'Upper Canada College, puis à l'Université de Toronto, où il obtint ses degrés en droit en 1875. Il s'établit à Winnipeg en 1879. C'est là qu'il passa le reste de sa vie.

Sir James Aikins s'identifia avec le progrès de la province du Manitoba. Il fut avocat du ministère de la justice pour le Manitoba de 1879 à 1896. En 1880, il fut un des commissaires chargés de s'enquérir de l'administration de la justice dans les territoires du Nord-Ouest.

Il agit comme avocat du Pacifique Canadien pour l'Ouest de 1880 à 1911. Cette année-là, il fut élu député de Brandon au Parlement fédéral.

Au procès Riel

Une cause des plus importantes auxquelles participa sir James Aikins fut celle de Louis Riel, accusée de trahison. Sir James agissait alors comme avocat de la Couronne.

Sir James fut, durant deux termes, président de l'Association du Barreau canadien.

En 1914, il fut créé chevalier et l'année suivante il démissionnait comme député au parlement fédéral pour prendre la direction des forces oppositionnistes du Manitoba, à la suite de la démission du gouvernement Roblin.

Chef conservateur

Sir James fit à cette occasion une lutte vigoureuse dans l'intérêt du parti conservateur, mais le succès ne couronna pas ses efforts. Il fut lui-même battu dans sa division de Brandon.

Au mois d'août 1916, sir James était nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba. Il fut nommé pour un second terme en 1922 et occupa ce poste jusqu'en 1926.

Pendant la guerre

Durant les moments sombres de 1918, alors que les Alliés subissaient de terribles revers sur le front de l'Ouest, sir James Aikins demanda à la population de sa province d'observer une minute de silence par jour à l'heure du midi, afin d'intercéder auprès du Ciel. Pour se rendre à son désir, tous les jours, la circulation et les affaires, étaient suspendues pendant une minute à Winnipeg. C'était un spectacle des plus imposants.

Sir James Aikins s'occupa activement d'affaires militaires. Il était colonel honoraire du 109e régiment de Winnipeg et faisait partie du bureau des visiteurs du collège militaire de Kingston.

Il avait épousé, en 1884, Mlle Mary-B. MacLellan et, en 1899, Mlle Mary-F. Colby. Il laisse un fils, le major Harold Aikins, et deux filles: Mlles Helen et Elisabeth.

Le 25 février, sir James Aikins célébrait le cinquantenaire de son entrée au barreau et à cette occasion il offrait à ses collègues un magnifique banquet auquel il ne put malheureusement pas assister.

Funérailles d'Etat

La province a fait à son ancien lieutenant-gouverneur des funérailles d'Etat. Le corps a été exposé lundi dans l'enceinte législative, où de nombreux citoyens sont venus lui rendre un dernier hommage.

Législature Provinciale

AJOURNEMENT DE LA LEGISLATURE

La motion Bracken est adoptée et la Chambre est en vacances jusqu'au 20 mars

La Chambre s'est ajournée au 20 mars. La motion de M. Bracken a enfin été adoptée vendredi soir par une majorité de dix. Le vote a été de 27 à 17 et a mis fin à un débat qui traînait depuis une semaine.

Le premier ministre a déclaré que la raison de cet ajournement était la démission des deux ministres. Il a annoncé que le gouvernement, à la réouverture, déposerait un bill pour ratifier l'accord avec la "Winnipeg Electric" et qu'une discussion complète pourrait alors avoir lieu. Le gouvernement envisage l'avenir avec sérénité, sa majorité lui est restée fidèle. Mais si jamais il venait à perdre la confiance de la législature, il y aurait dissolution et appel au peuple.

La clôture

Dès le début de la séance, M. Bracken avait déposé sa motion de clôture. L'opposition l'avait combattue, la jugeant hors d'ordre. Après une discussion animée, la décision du président avait été approuvée par 30 contre 14.

Tous les libéraux présents ont voté avec le gouvernement sur la décision du président, mais se sont divisés sur la motion finale d'ajournement. M. Robson et M. Breakey ont voté contre le gouvernement, tandis que MM Sigfusson, Mackay et Cleghorn ont voté pour.

M. John Queen, chef ouvrier, a annoncé qu'il avait résigné toutes ses fonctions dans le parti ouvrier indépendant et que M. Farmer prendrait sa place comme chef du parti à la Chambre. Ceci est une conséquence de l'achat d'actions de la "Winnipeg Electric" par M. Queen, révélé à la commission d'enquête.

La séance de l'après-midi avait été levée en signe de deuil, après que la législature eut rendu hommage à la mémoire de sir James Aikins et adopté une résolution de condoléances à sa famille.

La Page du Collège

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine la Page du Collège qui aurait dû paraître dans ce numéro.

LE TRAVAIL DE LA COMMISSION

L'ancien président de la "Winnipeg Electric" ne tient pas à venir comparaître

La Commission royale continue son enquête pour faire la lumière sur les dessous de l'affaire du contrat des Sept-Soeurs.

L'hon. P.-A. Talbot, président de la législature, a déclaré avoir acheté sur marge cent actions de la "Winnipeg Electric" et avoir perdu $3,000 dans sa transaction. Cet achat n'a rien eu à faire avec les négociations en cours entre la compagnie et le gouvernement. M. Talbot croyait faire une bonne affaire; tout le monde disait, dans les couloirs de la Chambre, que les actions allaient monter.

Edward Anderson, président de la "Winnipeg Electric", a confirmé la remise de fonds aux trois partis pour fins de campagne électorale. Il a donné tous les détails sur les négociations et déclaré que celles-ci avaient été absolument honnêtes.

La Commission a demandé à M. A.-W. McLimont, ancien président de la "Winnipeg Electric", de revenir de Californie pour déposer devant elle. Celui-ci a répondu que l'état de sa santé ne lui permettait pas de faire le voyage. Un membre de la Commission devra probablement aller recueillir son témoignage sur place.

M. Haig a fait connaître que John Queen, chef du parti ouvrier, avait aussi acheté des actions et y a perdu $75.00.

Les $50,000

Le lieutenant-colonel Taylor a déclaré qu'il tenait de Ray Elliott, beau-frère de J.-B. Coyne, directeur de la "Winnipeg Electric", la révélation d'un don de $50,000 fait par cette dernière au fonds de campagne électorale de Bracken. Le chef conservateur a ajouté que rien jusqu'à présent ne lui avait fait changer d'opinion: il croit toujours que M. Elliott lui a dit la vérité.

WASHINGTON — Herbert Hoover a prêté serment lundi comme 31ème président des Etats-Unis. La cérémonie a été très imposante.

MONTREAL — M. Eugène Lassalle, fondateur et directeur du Conservatoire Lassalle, est décédé vendredi soir, à l'âge de 69 ans.

LA CONVENTION DES COMMISSAIRES D'ECOLES A BRANDON

Assistance moins nombreuse, mais plus assidue — L'imposition provinciale scolaire à l'étude — Une nouvelle échelle de salaires des instituteurs pour nos écoles françaises — Les devoirs des commissaires — Merci aux Chevaliers de Colomb

La convention générale des commissaires d'écoles du Manitoba s'est tenue à Brandon, les 26, 27 et 28 du mois dernier.

L'assistance était beaucoup moindre qu'aux conventions précédentes tenues à Winnipeg, — on a mentionné une baisse de 150, — ce qui est peut-être exagéré; mais en revanche, l'assiduité aux séances de la convention était bien meilleure. Les causes psychologiques de cette condition seraient, paraît-il, que l'absence de parents et d'amis à visiter, d'affaires à transiger, de cinémas et de grands magasins, aurait tourné l'attention des délégués aux choses sérieuses et aurait de la sorte contribué à faire de cette convention de Brandon la mieux suivie, au dire des vieux routiers, depuis de longues années. Mais cela ne veut pas dire que l'idée de se réunir à Brandon est populaire, et la preuve c'est que, par une forte majorité, l'assemblée a placé la prochaine convention à Winnipeg.

Imposition provinciale

Pour la troisième fois, la convention a été appelée à discuter la résolution recommandant la modification du système actuel pour le soutien financier des écoles, de façon a remplacer l'impôt municipal par un impôt provincial. Cette fois-ci, elle a fait un pas en avant, puisqu'elle a été renvoyée à un comité spécial chargé d'en discuter, avec le département, la valeur et la possibilité d'exécution.

Aucune autre mesure contentieuse, on peut le dire, ne fut soumise et la convention se passa de façon assez paisible, contrairement aux conventions précédentes. Une atmosphère plus cordiale et par là plus saine a paru y régner si on en peut juger par le fait qu'une admirable conférence, écoutée religieusement par tous sans exception, a pu être donnée par le professeur Keirstead, de l'Université du Nouveau-Brunswick, et qui n'a soulevé que des applaudissements. Quelle surprise agréable pour nous surtout, de langue française, d'entendre dans un milieu si peu sympathique, cet érudit nous parler dans un anglais très châtié, de nos problèmes nationaux, plaidant pour une meilleure entente entre les deux races, les premières de ce pays, et la reconnaissance intégrale des droits de chacun!

Nous croyions vraiment entendre notre populaire tribun, M. H. Bourassa, dans ses éloquents et chauds plaidoyers en faveur des minorités, et cela, il ne faut pas l'oublier, a pu se réaliser devant un auditoire qui s'est plutôt montré hostile dans le passé, et sans qu'une certaine dame de notre connaissance, très aimable par ailleurs mais plutôt revêche sur ce point, osât même protester. C'est à se demander si, vraiment, les temps ne sont pas changés.

Du bureau de direction disparaissent deux figures connues: MM. Stainbridge et French. Nous regrettons le départ du premier qui nous a souvent donné des marques de sympathie. Ceux-là qui nous sont sympathiques, il est bon de les connaître et de les signaler; ils ont droit à notre gratitude.

Les commissaires d'écoles de langue française

Dans la soirée du 25 février, nos délégués de langue française se réunissaient au complet dans la salle paroissiale de Saint-Augustin, gracieusement mise à la disposition des congressistes par les Chevaliers de Colomb du Conseil de Brandon. M. Stone, grand chevalier de l'ordre, et M. l'abbé Holloway, curé de la paroisse, souhaitèrent une cordiale bienvenue aux délégués. M. S. Marcoux, le vice-président de l'Association de nos Commissaires, présida la séance avec beaucoup de tact, en l'absence du président, M. S.-J. Dussault, retenu chez lui.

Salaire des instituteurs

M. Narcisse Fournier, le délégué officiel de l'Association d'Education, donna un travail intéressant et bien documenté sur la diminution de notre personnel enseignant, en donnant les causes et nous en indiquant le remède qui serait, d'après lui, de mieux rétribuer nos institutrices de façon à les retenir chez nous.

La vive et franche discussion qui suivit amena, comme conclusion pratique, l'adoption, séance tenante, d'une nouvelle échelle de salaires qui fut approuvée et que chaque commissaire présent s'est engagé à préconiser dans son milieu.

Vint ensuite l'étude des résolutions qui seront présentées demain, et l'assemblée les discute pleinement, ce qui permet aux délégués de se bien renseigner.

Associations locales

Le lendemain, à la même heure, et dans la même salle, réunion des mêmes délégués auxquels M. Marion adresse la parole sur l'organisation des Associations locales de commissions scolaires, qu'il recommande fortement, ce qui aurait pour résultat selon lui, d'encourager plus de cohésion parmi les nôtres, de nous permettre de nous tenir au courant des questions scolaires et de nous faire entendre, à l'occasion, par notre vote ou autrement.

Devoir des commissaires

M. Daignault, le secrétaire général de l'Association, entretient ensuite l'assemblée sur les relations qui doivent exister entre le bureau central, les commissaires d'écoles et les instituteurs. Ce qu'il présente aux commissaires, c'est en quelque sorte la constitution, le catéchisme des devoirs qu'ils se sont engagés à remplir en acceptant la charge honorable et importante de commissaire d'école. Ils doivent protection aux parents, aux enfants et à l'institutrice contre les empiétements parfois inexcusables et souvent exagérés de chaque catégorie dans leurs relations respectives. C'est aussi contre l'inspecteur qui se montre quelquefois plus particulier que le maître dont il dépend, en l'espèce, le département. Il recommande aussi et surtout un contact plus intime et plus journalier avec leur cercle paroissial, succursale du bureau central.

Sur résolution dûment adoptée, l'assemblée décide de faire imprimer cette conférence, pour en faire la distribution aux diverses commissions scolaires.

Vient ensuite l'élection des officiers pour 1929, qui donne le résultat suivant: Président, S.-J. Dussault; vice-présidents, Sauveur Marcoux et Célestin Champagne; secrétaire, J.-H. Daignault. Représentants: district Nord, Oscar Archambault, Sainte-Rose-du-Lac; district Sud, Gustave Ragot, Notre-Dame-de-Lourdes; district Est, Théobald Joyal, Sainte-Agathe; district Centre, Philippe Painchaud, Sainte-Agathe; district Ouest, J. Boulet, Dunrea.

Et après quelques mots de remerciements de M. Marcoux, la convention des commissaires délégués de langue française est ajournée au chant de l'hymne national, "O Canada".

Note. — Je ne puis oublier de placer ici, bien en évidence, les très sincères remerciements de tous les délégués de langue française, dont je suis certain de me faire l'écho, aux très hospitaliers Chevaliers de Colomb du Conseil de Brandon, pour leur générosité en nous prêtant l'usage de leur salle d'abord, mais surtout pour la réception princière qu'ils nous ont si spontanément offerte avant notre départ de Brandon.

J.-H. DAIGNAULT,
Secrétaire général.

Mort du premier rédacteur en chef du "Droit"

Ottawa — M. J.-A. Caron, qui avait été le premier rédacteur en chef du "Droit", de 1913 à 1916, est décédé mercredi à Rochelle, Illinois, à l'âge de 68 ans.

Né à Saint-Henri de Lévis, il avait fait du journalisme aux Etats-Unis et avait été pendant douze ans secrétaire de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

La police de Toronto apprend le français

Toronto — La police de Toronto apprend le français. Des leçons de français lui sont données par M. J. Confida, linguiste. Pendant son séjour à Toronto, il a consenti à apprendre aux hommes de la police sa langue maternelle. Ceux-ci seront divisés en classes et on veut qu'au moins cinquante hommes fassent partie de chaque classe.

Décédé

M. L'ABBE ALBERT ROUSSEAU, curé de Mariapolis, Man., qui vient de mourir

DE LA DYNAMITE POUR TASCHEREAU

On a tenté de faire sauter le bureau du premier ministre québecois

Québec — En rentrant dans ses bureaux après une séance du comité des bills privés, vers 10 h. 45, M. Taschereau a trouvé sur le plancher un bâton de dynamite dont la fusée avait probablement été éteinte par un courant d'air. Ce bâton de dynamite, du type 60 pour cent, était d'une force suffisante pour réduire en pièces les bureaux du premier ministre et peut-être toute une partie de l'aile neuve de la rue Sainte-Julie.

M. Taschereau venait de tourner le commutateur pour faire de la lumière lorsqu'il découvrit la dynamite à ses pieds. La fusée était déjà brûlée de plusieurs pouces. Le premier ministre n'y toucha pas, mais fit venir des agents de police à qui il confia l'explosif pour analyse.

Selon le premier ministre, on n'a pas voulu attenter à sa vie, mais simplement détruire ses bureaux. Cependant, si la fusée n'avait pas été éteinte par le vent, il serait justement entré dans ses bureaux au moment de l'explosion.

M. Taschereau a déclaré en Chambre que cet incident ne réussirait pas à modifier l'orientation de la politique du gouvernement.

Hoey et McKenzie détiendront les portefeuilles temporairement

L'hon. R.-A. Hoey, ministre de l'instruction publique, agira comme procureur général et l'hon. D.-G. McKenzie, ministre des ressources naturelles, comme ministre des travaux publics, en attendant que des successeurs permanents soient nommés à MM. W.-J. Major et W.-R. Clubb, dont les démissions ont été acceptées récemment par le premier ministre John Bracken. L'intention du gouvernement, croit-on, est de garder ces ministres temporaires jusqu'à la fin de la session.

Le suffrage féminin dans la province de Québec

Québec — Le bill de M. William Tremblay, de Maisonneuve, pour accorder le droit de suffrage et l'éligibilité aux femmes a été battu en Chambre par un vote de 50 voix contre 16.

Cependant, l'idée féministe fait du progrès dans la province, puisque ces dames ont obtenu cinq voix de plus cette année que l'année dernière alors que le vote en faveur du suffrage féminin n'avait été que de 11 voix.

Le Canada prendrait part à cette expédition polaire

Ottawa — Le ministère de l'intérieur songe à envoyer un représentant, lors de l'expédition arctique du zeppelin allemand LZ127. C'est une expédition internationale et d'un caractère exclusivement scientifique qui sera entreprise, dans quelques mois, lorsque le soleil luit 24 heures par jour, dans l'extrême nord.

On fera des observations de la mer et de la température. Le navire aérien partira de Léningrad pour Kola, ensuite pour la terre de François-Joseph, traversant le secteur canadien à Nôme, Alaska, l'Ile Wrangel, puis le bassin polaire.

Parlement Fédéral

LES SEPT SOEURS A OTTAWA

Le gouvernement s'en tient à sa politique sur le retour des ressources naturelles — Un surplus de $69,782,000 — Pas de cour de divorces pour l'Ontario

Ottawa — L'affaire des chutes des Sept Soeurs a eu sa répercussion à Ottawa. On y a consacré plusieurs séances.

M. Woodsworth, député de Winnipeg, avait inscrit une résolution au feuilleton: "La Chambre est d'avis que l'on ne peut disposer effectivement des ressources naturelles sous le contrôle du gouvernement fédéral sans la ratification du Parlement."

Des députés de l'Ouest et la députation conservatrice prétendent que dans le cas des Sept Soeurs, rien n'aurait dû être fait sans l'autorisation de l'Assemblée législative du Manitoba.

Le premier ministre a accusé les conservateurs de vouloir séparer l'Est de l'Ouest, de porter atteinte aux relations amicales qui existent. Le gouvernement, à ce sujet, ne perdra pas une minute à réaffirmer sa politique. Il entend donner aux provinces de l'Ouest le contrôle de leurs ressources naturelles et il s'en tiendra à l'entente faite avec le Manitoba.

M. Woodsworth

Le bail des Sept-Soeurs, sur la recommandation du gouvernement provincial manitobain, a été accordé à la "Winnipeg Electric" par simple arrêté ministériel. M. Woodsworth considère que cela ne devrait pas être possible, pas plus dans le cas des Sept-Soeurs que dans le cas des pouvoirs hydro-électriques du Saint-Laurent. En 1917 la Législature du Manitoba adopta une résolution priant le gouvernement fédéral de conserver les Sept-Soeurs pour le public de cette province. Malgré cela les Sept-Soeurs viennent d'être louées à une compagnie privée. M. Woodsworth dit que le ministre de l'intérieur, M. Stewart, avait déjà déclaré en Chambre qu'il serait fait selon le désir de la population du Manitoba.

M. Woodsworth n'accuse personne de corruption mais il considère que cette affaire peut prêter à la corruption. Il espère que pareil cas ne se présentera plus. Le Parlement fédéral est le fiduciaire des ressources naturelles des provinces de l'Ouest et il en est responsable tant que ces ressources n'auront pas été remises aux provinces. Le Parlement serait justifiable d'annuler le bail concédé par le gouvernement à cause de ce qui vient d'être révélé à Winnipeg. Le gouvernement fédéral devrait se hâter de faire une déclaration pour éviter d'être pris dans l'affaire de Winnipeg.

Un progressiste, M. Bird, a parlé après M. Woodsworth et dans le même sens.

M. Stewart

M. Stewart, ministre de l'intérieur, leur donne la riposte. Ils n'ont pas examiné l'affaire à son mérite. Etant partisans tous les deux de l'étatisation, ils ne peuvent admettre qu'il ait pu y avoir des avantages à accorder un bail à une compagnie privée. C'est la coutume d'accorder des bails de ce genre par arrêté ministériel.

M. Stewart est convaincu que le bail des Sept-Soeurs a été une bonne affaire. Cependant il tient à déclarer que le gouvernement fédéral n'a rien eu à voir dans les ententes qui viennent d'être dévoilées.

Le gouvernement du Manitoba a demandé au gouvernement d'accorder le bail des Sept-Soeurs à telle compagnie. Le gouvernement fédéral a tout simplement agi en conséquence. Si le gouvernement de Winnipeg avait demandé que les Sept-Soeurs lui soient réservées, le gouvernement fédéral eût accédé à cette demande. Le gouvernement manitobain ne dispose pas encore de ses ressources naturelles, mais le gouvernement fédéral passe tout de même par ce que le gouvernement décide.

M. Thorson

M. J.-L. Brown, libéral-progressiste de Lisgar, défend la transaction, tandis que M. J.-T. Thorson, libéral de Winnipeg, dit qu'il y fut toujours opposé. Au cours de la dernière session, les députés libéraux du Manitoba ont eu une entrevue avec l'hon. Charles Stewart, tous étant opposés à louer le pouvoir d'eau en question à d'autres qu'au gouvernement provincial. Le ministre, dit M. Thorson, laissa, les députés sous l'impression que rien ne serait fait sans les consulter.

M. Thorson dit qu'il a toujours été d'opinion que de tels privilèges ne sont accordés à l'entreprise privée que lorsque l'on ne peut pas faire autrement. Le pouvoir hydraulique des Sept-Soeurs aurait dû être développé seulement par la province du Manitoba. M. Thorson dit qu'il n'a jamais changé d'idée, à ce sujet, et il cite, à cet effet, un discours qu'il prononçait à Winnipeg, à un banquet qu'on lui offrait.

M. Howden

M. J.-P. Howden, libéral, de Saint-Boniface, dit qu'il a appuyé l'attitude du gouvernement du Manitoba, car au moment où le bail a été accordé, à une compagnie privée, l'industrie exigeait une plus grande quantité d'énergie électrique. De plus, le gouvernement provincial ne pouvait pas entrer dans l'exploitation d'une entreprise de trente millions de dollars et ne pouvait pas non plus produire l'électricité à aussi bon marché que la "Winnipeg Electric Co." C'est pour ces raisons qu'il a appuyé le gouvernement provincial dans sa requête à Ottawa.

M. Beaubien (Provencher), fait remarquer que les députés du Manitoba étaient à peu près également divisés sur cette question, et l'unanimité dont parlent quelques députés n'existait pas.

M. Mackenzie King déclare qu'il est étrange de voir l'opposition demander que le gouvernement fédéral ignore son contrat avec le Manitoba, dans l'administration de ses ressources naturelles. Le gouvernement fédéral s'en tiendra à cette entente et s'en tient à sa politique du retour des ressources naturelles aux provinces.

La discussion a été remise pour faire place au discours du budget; mais elle a été reprise lundi et sera continuée jusqu'à ce que la Chambre se soit prononcée par un vote.

Un surplus de $70,000,000

L'hon. James-A. Robb, ministre des Finances, a annoncé pour la fin de la présente année financière, au 31 mars, une réduction de la dette publique de $669,782,000; un surplus prévu des revenus totaux de $69,782,000 sur les dépenses totales; un revenu total de $454,942,000 pour l'année financière courante; des dépenses totales de $385,160,000 pour la même année; une réduction totale de la dette nette, de $226,708,000 au cours des six dernières années.

Le premier août prochain, le gouvernement remboursera pour $60,000,000 d'emprunts. Il puisera cette somme dans ses revenus et épargnera ainsi un intérêt annuel de $3,300,000.

Les chemins de fer de l'Etat accuseront un surplus de $7,000,000 pour l'année ferroviaire 1928, après avoir payé toutes leurs redevances moins les intérêts dus au gouvernement.

A la fin des dix premiers mois de la présente année financière, le Canada reste avec une balance commerciale favorable de $154,100,000.

Le ministre des finances annonce en outre que le tarif sera modifié de façon à permettre une réduction des impôts et du coût de la production.

Le divorce en Ontario

La Chambre s'est précédemment prononcée contre l'octroi d'une cour de divorces à l'Ontario. Les ministres présents, à l'exception de M. Stewart, de l'Intérieur, et de M. Forke, de l'Immigration, ont voté contre la mesure. La majorité des députés ministériels ont fait la même chose, de même qu'un fort contingent de la gauche conservatrice. Les Ecossais des Provinces Maritimes notamment ont donné, pour la plupart, un vote négatif. Presque tous les progressistes de gauche ont appuyé le bill. Un seul député de langue française, M. Blanchard, de Madawaska-Restigouche, s'est prononcé en faveur du bill.

Mort de l'artiste canadien Edmond-J. Massicotte

Montréal — Edmond-J. Massicotte, l'artiste canadien-français bien connu, vient de mourir à l'âge de 53 ans. En juin dernier, il avait été frappé de paralysie mais avait réussi à se rétablir; une nouvelle attaque l'a terrassé. Massicotte laisse une intéressante collection de tableaux représentant diverses scènes de la vie rurale canadienne-française.

MEXICO — Un mouvement révolutionnaire a éclaté dimanche au Mexique visant à l'expulsion de Calles du pays.

ECHOS D'EUROPE

Les jours du maréchal Foch seraient comptés

Paris — Les médecins du maréchal Foch ont avoué leur pessimisme. On sait maintenant que les rapports optimistes qu'ils ont publiés depuis trois semaines n'étaient souvent que pour les journaux. Le maréchal lisant les journaux, les médecins ont cru que des bulletins pessimistes auraient pu avoir un effet désastreux sur sa volonté de vivre.

La réserve de forces du maréchal a été mise à contribution par les hauts et bas de l'état de l'illustre patient. Quatre crises de congestion pulmonaire ont fortement aggravé la situation. Un des médecins du maréchal a dit au représentant de la "Presse Associée" qu'il n'entrevoyait aucun espoir pour Foch, âgé de 78 ans. Il a admis qu'il était obligé de reconnaître que la mort pouvait venir à tout moment. C'est peut-être une question d'heures ou une question de jours. Telle est aussi l'opinion d'un autre médecin du maréchal. Quant aux trois autres médecins, ils croient que le maréchal peut vivre un peu plus longtemps.

Pas de traité secret entre la France et la Belgique

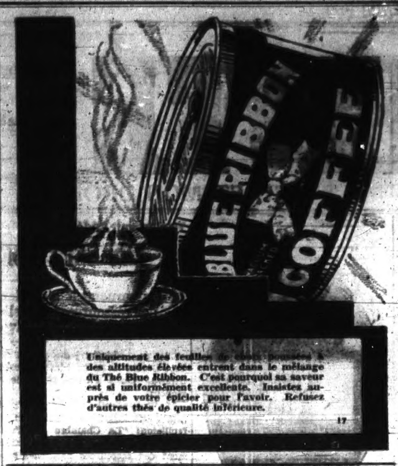
Paris — L'agence Havas publie une note semi-officielle niant qu'un traité militaire secret ait été signé entre la Belgique et la France, comme le dit un journal hollandais. La note dit que les deux pays ont signé un accord en 1920, lequel comporte une entente entre les deux états-majors généraux, mais que cet accord ne fut pas secret, qu'on en fit part à la Société des Nations et qu'il fut publié par elle, il y a deux ans.

Le malaise s'accentue en Espagne

Londres — Le malaise amené par la dictature de Primo de Rivera grandit constamment, si l'on en croit les conversations rapportées de divers endroits de l'Espagne et le long de la frontière. On apprend de Madrid que certains hommes politiques autrefois ont adopté une attitude dans laquelle les conservateurs voient se dessiner un mouvement antimonarchique puissant.

Mort de Son Eminence le cardinal Vico

Cité du Vatican — L'éminentissime cardinal Vico, évêque de Porto et Sainte-Rufine, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, est décédé la nuit dernière à l'âge de 82 ans.



Au cours de sa longue carrière, l'éminentissime cardinal avait occupé les charges de délégué apostolique en Colombie, de nonce en Belgique et en Espagne, avant de devenir préfet des Rites, en 1915.

Il avait représenté le Souverain Pontife au congrès eucharistique d'Aquila, en 1923, et aux fêtes de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Lisieux, en 1925. Fait cardinal-prêtre en novembre 1911, il optait pour l'évêché suburbicaire de Porto et Sainte-Rufine en décembre 1915.

Les descendants de Jeanne d'Arc

Paris — Une association, d'un caractère original vient de se constituer à Paris. Les frères et les oncles et tantes de Jeanne d'Arc ont eu une descendance nombreuse.

Une trentaine de représentants du sang glorieux se sont réunis et ont décidé de faire appel à tous ceux qui peuvent se réclamer de cette illustre descendance, afin de constituer une association fraternelle, laquelle aura comme première tâche de donner son concours aux fêtes du cinquième centenaire.

Il a été décidé qu'une dizaine de petites nièces de Jeanne d'Arc, de préférence âgées de 17 ans l'âge de l'héroïne quand elle partit pour sa mission, se rendraient, "pour représenter la famille", aux fêtes qui vont avoir lieu à Vaucouleurs.

Dans les écoles de France

Paris — Il y a, paraît-il à l'heure actuelle, dans les écoles de France, 50,000 enfants reconnus officiellement "anormaux". Les spécialistes réclament, pour eux, la création d'institutions spéciales; mais jusqu'ici rien n'a été fait dans ce sens.

Les médecins déclarent que le nombre réel des anormaux est beaucoup plus grand. Dans les villages, les instituteurs craignent de les signaler, de peur d'encourir le déplaisir des parents.

Aurons-nous une période glaciaire?

Copenhague — La sévérité de l'hiver qui sévit en Europe amène les savants à se demander si la terre ne traversera pas de nouveau une période de glaciaire. L'un d'eux est d'avis que ce ne sera pas avant vingt-cinq à cinquante mille ans. "En effet, il n'y a pas lieu de croire que nous aurons une autre période glaciaire, dit le Dr V. Noremann, éminent géologue danois. Notre sphère a déjà passé par trois de ces périodes et par deux autres interglaciaires, et il est même possible qu'il y ait eu quatre périodes glacières et trois intermédiaires plus doux."

André Messager est mort

Paris — André Messager, compositeur de musique, ancien chef d'orchestre et directeur de musique à l'Opéra-Comique de Paris, à l'Opéra de Covent Garden, de Londres, et chef d'orchestre des concerts du Conservatoire, est décédé à l'âge de 75 ans.

Une histoire de complot qui fait rire

Paris — Tous les journaux commentent la nouvelle sensationnelle publiée par la "Libre Belgique" où il est question d'un prétendu complot organisé par la princesse Clémentine de Belgique et M. François Coty en vue d'un éventuel rétablissement, en France, du trône impérial des Bonaparte. Empressons-nous de dire qu'à part certains organes communistes, personne ne prend au sérieux cette information. Les journaux cartellistes eux-mêmes, tout en dénonçant la politique de M. Coty, qu'ils qualifient de réactionnaire et visant à discréditer le régime parlementaire, reconnaissent qu'il ne faut pas ajouter grande importance aux prétendues révélations du journaliste royaliste de Planhol.

Le "Figaro" et l'"Ami du Peuple", mis en cause, disent que la France accueillera par un éclat de rire la nouvelle de cette alliance entre la princesse Clémentine et M. Coty. Tous les organes sérieux traitent les révélations de la "Libre Belgique", de conte à dormir debout.

A Paris, cheveux au vent!

Paris — Les jeunes gens imposeront-ils cette mode? Tout le long du boulevard Jourdain, où s'élève la Cité universitaire, et dans le quartier de la porte d'Orléans, la plupart des étudiants circulent tête nue, la serviette sous le bras. Rares sont ceux qui arborent un chapeau, même en ce temps de froid et de neige fondue. La mode a déjà gagné les boulevards; et des messieurs qui ne sont certes plus des étudiants se promènent "en cheveux", ou même... en crâne! Et en crâneurs.

AURONS-NOUS UN DRAPEAU A NOUS?

M. McIntosh, député de Battleford, propose la formation d'un comité pour étudier cette question

Ottawa — Il est assez probable que l'on posera à la Chambre la question de savoir si le Canada doit avoir un drapeau bien à lui. En 1924, Andrew McMaster, alors député de Brome, provoqua une discussion sur cette question. L'opinion générale, en Chambre et dans le pays, était que l'on devait choisir un drapeau. Si bien que M. Mackenzie King nomma un comité composé des divers sous-ministres. Certains réactionnaires conservateurs, en examinant le personnel du comité, trouvèrent qu'il y avait trop d'Irlandais et aussi de Canadiens français.

Des protestations s'élevèrent dans certains groupes. D'autres déclarèrent que le ministère King voulait la rupture du Canada avec la Grande-Bretagne. A chaque occasion, les têtes chaudes dans le groupe orangiste se livrèrent à des attaques violentes contre l'administration libérale et surtout l'aile française de Québec qu'ils qualifiaient de déloyale.

Cette ruée à la veille des élections décida M. King à ne pas pousser plus loin cette question d'un drapeau national. Le beau projet bien préparé par M. McMaster était à l'eau. Cette année, les conditions sont changées. Le Canada a pris une part de plus en plus importante dans les affaires internationales. Nous avons nos ambassades dans plusieurs des grandes capitales du monde, en Europe, en Amérique, en Asie. Notre marine marchande sillonne tous les océans. Nous sommes considérés comme une nation dans l'acception la plus complète du terme. Il nous faut un drapeau.

Un autre Ecossais, journaliste dans le nord de la Saskatchewan, M. McIntosh, député de Battleford, a inscrit une motion qui se lit comme suit: "La Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué pour prendre en considération la convenance d'adopter un drapeau canadien représentant le Canada tout entier, et sur lequel le drapeau britannique occupera la place d'honneur, afin de symboliser ainsi la position d'égalité de la Puissance dans le Commonwealth des Nations britanniques."

Il a fait une étude approfondie de son sujet. Il reçoit tous les jours des communications et tout le monde approuve son projet. Est-ce qu'il aura le plaisir de passer à la postérité comme l'homme qui nous aura donné un drapeau?

Des immigrants de langue française pour le Canada

Le service de colonisation et d'agriculture du Chemin de fer National du Canada a fait des arrangements pour la venue dans l'Est canadien de familles, de couples mariés et de jeunes travailleurs de la meilleure classe d'agriculteurs de Belgique et de Suisse.

La plupart de ces familles qui viendront sont placées à l'avance. Plusieurs couples, hommes et femmes sans enfants, doivent arriver au cours du mois d'avril et seront à la disposition de ceux qui pourront utiliser les services de ces nouveaux venus.

Quant aux hommes seuls, plusieurs sont déjà placés, mais un certain nombre sera prêt à accepter du travail des cultivateurs qui auront besoin d'aide et qui en feront la demande à l'avance au service de Colonisation et d'Agriculture du Chemin de fer national du Canada, à Montréal.

Un aéroport flottant à 300 milles en mer

New-York — On commencera immédiatement la construction d'un aéroport flottant qui sera ancré à trois cent milles en mer, à mi-chemin entre New-York et les Bermudes.

On se propose de le munir de dispositifs de chargements et de déchargement pour transport des colis et des malles entre bateaux et aéroplanes. Quarante-trois hommes seront employés à divers travaux. Les uns seront chargés des hydro-aéroplanes, d'autres tiendront un hôtel et un restaurant et d'autres guideront les aéroplanes au moyen du radio.

La "Semaine du Canada" de Biddeford, Maine

La troisième "Semaine du Canada" eut, comme les précédentes, un succès remarquable. Organisée par l'agent du gouvernement canadien, M. Riordon, de Manchester, N. H., avec le Concours du Ministère de l'Agriculture, de Québec, de celui de la Colonisation et du Chemin de fer national du Canada, la "Semaine du Canada" a laissé une impression qui ne s'effacera pas de si tôt chez la population de Biddeford. De plus, elle décida de nombreuses familles à revenir au pays. M. Riordon doit être félicité pour ce succès.

Un complet en aluminium

La dernière nouveauté de Berlin: le complet en aluminium!

Il paraît qu'un industriel a trouvé un ingénieux procédé pour fabriquer des feuilles d'aluminium minces et souples comme un tissu, mais infiniment plus résistantes.

Ces complets en aluminium sont spécialement recommandés aux aviateurs et aux automobilistes. Pourquoi pas aux piétons? Cela leur permettrait d'opposer, en cas de collision, leur propre métal à celui de l'auto.

De plus, l'étoffe en aluminium est à peu près inusable. Quelle est la mère de famille qui ne rêvera d'y tailler les culottes des enfants?

La femme est semblable à la flamme; vertueuse, elle éclaire, réchauffe, réjouit; perverse, elle éblouit, brûle et dévaste. — Joseph Roux.

VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 MARS 1929 NUMERO 40

Toute famille catholique devrait recevoir un journal catholique. Malheureusement, ceux qui ont le plus besoin du journal catholique sont ceux qui ont le moins conscience de ce besoin.
Mgr A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Il faut que les chrétiens considèrent comme un devoir de se laisser régir, gouverner et guider par l'autorité des évêques et surtout par celle du Siège Apostolique.
LEON XIII.

APRÈS L'ÉCOLE

Le Comité central de l'A. C. J. C., de Montréal, adressait il y a quelque temps à l'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, une lettre dont voici les passages essentiels:

"Un gros problème s'impose à l'attention de tous ceux qui ont à coeur le progrès du peuple canadien-français et le développement de son influence dans tous les domaines de l'activité nationale.

"Que faisons-nous, dans la province de Québec, à l'heure actuelle, pour aider les jeunes gens qui quittent l'école primaire à continuer de s'instruire?

"En particulier, qu'offrons-nous, sous ce rapport, à la nombreuse jeunesse des campagnes? Est-elle complètement sacrifiée?

"On procure à des milliers et des milliers d'enfants le bienfait de l'initiation intellectuelle, on leur montre à lire, à écrire, à calculer, puis on les abandonne à eux-mêmes aussitôt après, on les laisse retomber dans l'ignorance."

Un article du *Semeur* souligne davantage encore cette déplorable indigence intellectuelle:

"Réintégré dans le milieu familial, privé de livres, ne prenant jamais une plume entre ses doigts, le jeune cultivateur oublie très vite les quelques notions acquises à l'école du rang. La situation n'est guère meilleure dans les villes. Lorsqu'il quitte la classe à quinze ou seize ans, le jeune artisan ou le jeune commis quitte en même temps les livres. Après sa journée de travail, il va se récréer dans les théâtres, les cinémas, les clubs sportifs, mais à moins d'un grand effort de volonté, il ne trouve ni le temps ni l'occasion de consacrer quelques heures à l'étude. Chez le citadin comme chez le rural, l'intelligence non cultivée reste en friche, et l'on a la tristesse de voir des grands jeunes gens de vingt, de vingt-cinq ans ou plus, dépourvus de toutes connaissances sérieuses, raisonner et s'exprimer sur la plupart des sujets, comme des enfants de quinze ans. Et ils garderont toute leur vie cette mentalité stérile de la quinzième année."

* * *

Le mal dénoncé ici pour la province de Québec, est-il besoin de dire qu'il existe à l'état encore plus aigu chez nous? Notre jeunesse quitte l'école primaire avec un bagage très léger, qui demanderait des compléments immédiats. Elle se trouve précipitée dans un milieu qui ne lui offre rien, absolument rien pour poursuivre son développement intellectuel à peine ébauché. Elle est sollicitée de toutes parts par de nombreuses organisations qui lui procurent les sports et les amusements les plus variés; mais l'étude, personne ne songe à l'orienter de ce côté.

Comment s'étonner alors que cette jeunesse ne réalise pas les espoirs que l'on fondait sur elle, qu'elle croupisse dans l'ignorance et se tienne complètement à l'écart de tout ce qui constitue notre vie intellectuelle et nationale? On déplore la difficulté qu'il y a à réunir des auditoires convenables pour des conférences historiques et littéraires généralement fort intéressantes. Chacun peut noter que ce sont les jeunes surtout qui brillent par leur absence; il est clair que toutes ces belles choses ne leur disent rien. Pourquoi? Parce qu'il leur a manqué, au moment opportun, l'initiation nécessaire. Nos jeunes gens et nos jeunes filles, une fois sortis de l'école, devraient continuer à étudier de quelque façon, chacun selon ses goûts et ses aptitudes. Quels moyens trouveront-ils à leur disposition pour cela? Que faisons-nous pour promouvoir cette oeuvre indispensable de formation?

Dans une ville comme Saint-Boniface, où la population écolière est considérable et déverse chaque année de nombreuses recrues nouvelles dans la vie commerciale et industrielle, il y aurait place pour plusieurs institutions postscolaires: cercles d'étude, cours du soir, bibliothèques, etc. Qu'avons-nous en réalité? Deux cercles de l'A. C. J. C. qui réussissent fort bien dans leur sphère, mais ne groupent qu'une élite forcément restreinte. C'est dire que notre jeunesse se trouve à peu près laissée à elle-même pour le complément d'instruction dont elle a un si pressant besoin. Grave lacune qui porte un sérieux préjudice à notre avancement.

* * *

Et à la campagne, sommes-nous mieux outillés? A part quelques cercles de l'A. C. J. C. qui font là aussi d'excellent travail, nous n'avons rien. Dira-t-on que cela n'a pas d'importance, qu'un garçon en sait toujours assez pour faire un cultivateur? Erreur et préjugé dont l'expérience ne tarde pas à faire justice aux dépens du fermier routinier qui ne peut ou ne veut rien apprendre.

L'arme la plus efficace contre le fléau de la désertion des campagnes consiste dans une instruction plus forte et plus rationnelle dispensée aux enfants du sol — une instruction qui développerait chez eux la mentalité rurale. Cette formation commencée à l'école, devrait se poursuivre au cercle de l'A. C. J. C. ou au cercle agricole et au cercle de fermières.

Pourquoi n'introduirions-nous pas dans nos paroisses ces admirables cercles de fermières qui ont donné de si beaux résultats dans la province de Québec? Et qu'attendons-nous pour entrer dans le mouvement des clubs de jeunes éleveurs. Il n'y a rien de tel pour susciter et affermir de solides vocations agricoles. Enfin, avec un peu d'initiative et de bonne volonté, certaines soirées paroissiales, au lieu d'être accaparées complètement par le *whist* et le *bridge*, pourraient facilement prendre une tournure agricole à la fois utile et agréable.

Nous nous occupons de l'école, fort bien. Mais il faut suivre l'enfant après l'école, si nous voulons qu'il garde les bénéfices de sa formation initiale. Notre progrès dans tous les domaines est à ce prix.

Donatien FREMONT.

QUEBEC — Le collège de Saint-Jean-Deschaillons a été entièrement détruit par le feu. Soixante-quinze élèves étaient dans l'édifice au début de l'incendie et réussirent à s'enfuir sains et saufs.

REGINA — A Midale, 25 milles au sud de Weyburn, trois enfants ont été brûlés vifs dans un incendie causé par un chat qui a renversé une lampe à pétrole. Les parents étaient absents.

Carnet du Grincheux

Le 27 janvier, les Native Sons of Canada donnèrent à Winnipeg un concert qui fut radiodiffusé par le poste CKY. Le succès fut tel que depuis cinq semaines on en retrouve des échos presque chaque jour dans la presse quotidienne. "Aucun autre événement artistique de la saison ne peut se flatter d'un retentissement aussi prolongé.

Ce qui a soulevé ce puissant intérêt, ce n'est pas le jeu des artistes, d'ailleurs remarquable, mais ces simples mots prononcés au début par l'annonceur: "Nous allons commencer notre programme par l'hymne national canadien *O Canada.*"

Ces paroles incongrues étaient à peine lancées dans l'air que plusieurs citoyens indignés, plantant là l'acoustique, saisissaient leur plume pour dire publiquement son fait au coupable. Leurs lettres vengeresses, couchées dans le style lapidaire et débordant de loyalisme qui convenait à la circonstance, purifièrent heureusement l'atmosphère.

Et cette prose patriotique continue de se déverser dans les colonnes hospitalières d'un quotidien de Winnipeg. L'autre est-il passé à l'ennemi? Ce serait bien possible, il a tant évolué depuis quelque temps. A moins que les protestataires n'aillent tous d'instinct à la même tribune...

Ce que contiennent ces lettres? J'avoue que je les lis seulement en zigzag. Il y en a trop! Néanmoins je me suis rendu compte que le révérend Carr — il s'agit d'un révérend — en prenait pour son grade.

On lui a mis sous le nez, et proprement, sa gaffe monumentale. Depuis quand O Canada *est-il devenu l'hymne national du Canada? Il n'y a qu'un chant national au Canada, c'est le* God Save the King *— le seul qui puisse trouver place au commencement et à la fin de tout concert public. Agir autrement, c'est saboter la tradition, c'est briser le lien qui nous rattache à l'Empire, c'est donner un exemple funeste à ces étrangers dont nous avons déjà tant de peine à faire des sujets britanniques convenables... et patati et patata.*

Ce qui aggrave singulièrement le cas, c'est que les Native Sons *ne sont pas les seuls coupables. La Société Philharmonique aurait perpétré froidement le même délit dans un temple protestant de Winnipeg. Vous entendez bien: dans un temple protestant! Sans parler des autres sociétés qui n'ont pas recours au radio pour claironner leurs mauvais coups aux quatre coins du continent.*

Avez-vous entendu des Anglais chanter O Canada? *Leurs débuts, il y a quelques années, furent plutôt faibles; mais ils ont vite pris de l'assurance, ils s'en tirent de mieux en mieux. Oserais-je dire que sur un point, nous pourrions les imiter? Nous appuyons beaucoup, à mon humble avis, sur le ton grave et religieux de notre chant national. Eux y vont avec un peu plus de rondeur sans que la dignité y perde rien.*

Mais pour revenir à notre révérend Carr, figurez-vous qu'il a le front de tenir tête à l'orage et de fournir des arguments là où les autres se contentent de brèves affirmations gratuites. Le Canada, dit-il, n'est plus une simple colonie, mais une nation, d'après les décisions mêmes de la Conférence impériale. Il doit donc y avoir une race canadienne, un drapeau canadien, un hymne national canadien. Le Canada d'abord et avant tout! Parbleu! c'est la logique même.

J'imagine que les Native Sons doivent jubiler. Heureuse gaffe qui leur permet de répandre à pleines mains la bonne semence.

LE GRINCHEUX.

La France sera représentée à la Conférence nationale de l'Education

La Conférence nationale de l'Education, qui se tiendra à Vancouver du 8 au 13 avril, sous les auspices du Conseil National de l'Education, amènera au pays des délégations des principaux pays du monde. Les délégués français auront à leur tête le comte Serge Fleury, du ministère des affaires étrangères.

M. L'ABBÉ ALBERT ROUSSEAU

Le lundi 4 mars est décédé à l'Hôpital Saint-Roch, à Saint-Boniface, M. l'abbé Albert Rousseau, curé de Mariapolis. En lui le Manitoba perd un de ses prêtres actifs, vaillants et patriotes. Les paroissiens de Mariapolis perdent le curé énergique et entreprenant qui les desservait depuis vingt-deux ans. Leur belle église, construite sous sa direction, leur reste comme souvenir de son zèle.

Né à Sainte-Claire de Dorchester, dans la province de Québec, le 30 octobre 1875, d'Ephrem Rousseau et de Virginie Gagné le regretté défunt vint au Manitoba à l'âge de 9 ans. Sa famille se fixa à Saint-Boniface, où il fit ses études classiques. De 1896 à 1899, il suivit les cours de théologie au Grand Séminaire d'Ottawa, dirigé par les Oblats. Mgr Langevin lui conféra le sacerdoce le 22 octobre 1899.

Après avoir été pendant huit mois vicaire à l'Immaculée-Conception de Winnipeg, il le fut pendant un an à Saint-Norbert, ayant eu le privilège d'être initié à l'exercice du saint ministère par Mgr Cherrier et Mgr Ritchot, alors curés de ces deux paroisses.

En juin 1901, il fut nommé curé de Laurier, avec desserte de McCreary, où il bâtit une église. Transféré à Mariapolis en février 1907, il y construisit la jolie église actuelle, dont l'intérieur a été récemment terminé.

M. l'abbé Rousseau avait un caractère énergique et entreprenant. C'est ainsi qu'il se lança, il y a une douzaine d'années, dans un grand concours de propagande de la *Liberté*. Il remporta un vif succès et l'un des principaux prix, sinon le premier.

Son zèle des âmes et son patriotisme lui ont toujours fait porter un très grand intérêt aux choses de l'école et aux luttes scolaires. Il fut pendant de longues années commissaire d'école et il était encore, à sa mort, croyons-nous, le président de l'Association des commissaires d'école de la municipalité de Lorne.

Chaque année il se faisait un devoir d'assister aux importantes conventions des Commissaires et d'y prendre une part active à la discussion des questions qui s'y débattaient. Il y paraissait toujours en soutane et sa voix était écoutée. Il connaissait à fond les questions et exposait son point de vue avec clarté et conviction. Il maniait parfaitement la langue anglaise.

Les 11 et 12 novembre 1921, ses paroissiens de Mariapolis avaient dignement célébré ses noces d'argent sacerdotales. Ils avaient été heureux de profiter de l'occasion pour lui donner des marques tangibles de leur reconnaissance. De nombreux membres du clergé des diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg s'étaient unis au jubilaire en cette circonstance.

Les funérailles du regretté défunt, décédé prématurément à l'âge de 53 ans, à la suite d'une maladie qui le minait depuis de longues années, auront lieu jeudi, à 10 heures, dans l'église de Mariapolis.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à sa famille, en particulier à son frère, M. l'abbé Achille Rousseau, curé de Cadillac, Sask.

UN NOUVEAU MANUEL DE CHANT

Sa simple couverture dit, en peu de mots, beaucoup de choses: "Recueil de Cantiques et Motets, par Dom L. David et J. Hemmerlé. Grenoble, Librairie Saint-Grégoire. Paris, Editions de la Schola Cantorum."

Le nom des auteurs de ce nouveau Recueil est une garantie et un heureux augure. Vieux routier des conquêtes grégoriennes, D. David est dans toute la force du terme un praticien du chant d'église. Il s'est adjoint cette fois un jeune organiste, d'un collège avantageusement réputé dans tout l'Est: l'Institution Sainte-Marie de Belfort. On sait d'avance qu'en ouvrant leur recueil, s'en dégagera, tel un baume, l'esprit le plus pur du "Motu proprio", un souci de perfection qui sans doute n'est pas leur apanage exclusif, mais qui suffit à classer cet ouvrage parmi les meilleurs du genre. Au nom de D. David, on devinera sans peine que le recueil renferme maint cantique "grégorien" et que Dom Deprez y est mis à contribution. On y apprendra même que le "Je suis chrétien" "populaire" proscrit d'autres manuels et pieusement conservé dans celui-ci, est l'oeuvre d'un fils de saint Benoît, Dom Fonteneau, qui vivait, il est vrai, bien avant Dom Guéranger.

Le patronage de la "Schola Cantorum" annonce qu'elle a pu fournir au nouveau recueil bon nombre de ses meilleures inspirations, particulièrement de la série "Chant populaire".

Les autres cantiques, dus au choix et à la plume élégante de M. Hemmerlé, mais auxquels D. David a eu la bonne grâce de ne pas rester étranger, dénotent cette sagesse éclectique que nous signalions tout à l'heure. Une vingtaine de cantiques populaires "ancien régime", Noëls y compris, ont trouvé grâce, malgré leurs imperfections de carrure et d'accentuation. Le genre "choral" est largement représenté, souvent avec réalisation du quatuor vocal, ce qui sera apprécié des petites maîtrises et des chapelles de collèges.

Bon nombre de cantiques et de motets sont d'ailleurs écrits ou arrangés pour 2, 3 et 4 voix.

Parmi les soixante et un motets latins, où le niveau de la difficulté s'élève parfois, Mozart voisine avec Josquin des Prés, Palestrina et Victoria avec Mgr Perruchot et autres modernes.

Le texte des cantiques a été l'objet de soins attentifs.

Il faut aussi louer les éditeurs d'avoir visé au "bon marché". Un des éléments du succès que nous augurons pour leur travail sera certainement celui d'avoir réussi à fournir une telle quantité de valeurs musicales — 190 numéros en tout — pour la modique somme de 7 fr. 50 l'exemplaire broché, 8 fr. 75 relié.

Dans ce même ordre d'idées, je tiens à signaler l'élégante combinaison qui, sous le titre de "Manuel Grégorien et Cantiques" réunit en un seul volume le "Manuel paroissial" publié, l'an dernier, par D. David chez de Gigord, et le Recueil de Cantiques et Motets qui vient d'être analysé. C'est un beau volume de près de 800 pages et qui, relié, coûte seulement 17 francs.

La première partie, grégorienne, est, comme on le sait, traduite en cette notation chère à D. David: signes grégoriens sur portée à 5 lignes en clef de sol. Elle comprend: les "Chants de l'Ordinaire de la Messe": Aspersion, Kyriale (10 messes, 3 Credos, Kyrie de Sainte-Hildegarde, les 3 messes de du Mont et la Messe de Requiem suivie de l'Absoute) — les "Messes des principales Fêtes de l'année" y compris celle du Christ-Roi (tous les chants) — l'Ordinaire des Vêpres (du dimanche, de la Sainte-Vierge, du Saint-Sacrement des Défunts, Psaumes usuels, Complies) — les Vêpres des Principales Fêtes au complet, plus toutes les hymnes de Vêpres. Les chants des Saluts (106 pièces grégoriennes), de la Visite Episcopale et de la Confirmation. Une table complète des matières corrige l'inconvénient, difficile à éviter, des différentes paginations.

Comme on peut en juger d'après les indications qui précèdent, il est difficile de désirer un Manuel pratique plus pleinement satisfaisant. Nous le croyons donc destiné à une large diffusion. Ce sera la juste récompense de ceux qui l'ont entrepris et réalisé à la plus grande gloire de Dieu.

Abbé L. GADIOU.

P. S. — Editions en vente à la Librairie Saint-Grégoire, 22, rue du Lycée, Grenoble; Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris: Recueil vocal, Livre d'accompagnement; Recueil avec Chants des Saluts (110 pièces grégoriennes); Recueil avec Manuel des Jeunes; Recueil avec Manuel Paroissial. (Traduction française de toutes les paroles latines.)

Un colon français à la recherche de son oncle

Cypress River, Man. — Un colon français de notre localité, M. Georges Maillot, fils de feu M. Ernest Maillot, décédé en 1915, est à la recherche de son oncle, M. Bernard-Arthur Maillot. Ce dernier demeurait à Hearst, Ont., vers 1915 et doit être âgé de 60 à 65 ans. M. Georges Maillot recevrait avec plaisir de ses nouvelles à Cypress River, Manitoba.

WASHINGTON — Il appert, d'après une statistique officielle, que durant l'année 1928, les Etats-Unis ont produit 4,357,084 automobiles.

L'Alliance Française

Sir François Lemieux

Le bref séjour à Winnipeg de sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec, a été l'occasion d'un brillant et agréable dîner organisé par les soins de l'Alliance Française à l'hôtel Marlborough. Autour de l'hôte d'honneur et du président, on remarquait S. G. Mgr Béliveau, Mgr Morton, P.A., M. le juge Prendergast, M. M.-A. Lemieux, fils de sir François Lemieux, M. Noël Bernier, M. Joseph Dubuc, M. S.-A. Nault, président de l'Union Nationale Métisse, etc.

Il existe une similitude curieuse, que M. le professeur Osborne a fort heureusement soulignée, entre la carrière de sir James Aikins et celle de sir François Lemieux: tous deux avocats, puis députés, s'élevant aux plus hautes positions, l'un devenant lieutenant-gouverneur de sa province, l'autre chef de la magistrature dans la sienne, l'un Anglais et protestant, l'autre Français et catholique, l'un conservateur, l'autre libéral. Ces deux hommes sont liés depuis longtemps par une amitié étroite et aujourd'hui le Canadien français, à l'âge de 78 ans, fait le grand voyage de l'Ouest pour venir présenter à son ami les hommages de tout le barreau canadien, à l'occasion de son cinquantième anniversaire dans la profession d'avocat. Cet incident touchant, remarque le président de l'Alliance Française, met en relief la richesse des ressources intellectuelles et morales que nous vaut la présence au pays de deux grandes races, de deux religions, de deux traditions.

Sir François Lemieux n'a pas oublié qu'il fut, il y a quarante ans, l'avocat de Louis Riel au procès de Régina. Il nous confie qu'il s'est transporté discrètement au cimetière de Saint-Boniface et a prié sur la tombe de celui qui donna sa vie pour ses compatriotes. Cette exécution, on s'en souvient, fut le signal d'une immense clameur dans la province de Québec. L'orateur évoque le souvenir de cette époque lugubre de notre vie nationale. C'était un accablement général dans tout le pays. Le Manitoba français semblait à la veille de rendre le dernier râle. L'édifice de la Confédération paraissait voué à la ruine et tous les parlementaires désespéraient du sort de la constitution. En Angleterre on entretenait les mêmes craintes; la presse considérait le Canada comme voué à la banqueroute et tournait en ridicule le projet de construction du Pacifique Canadien.

Mais les prophètes de malheur ont parlé dans le désert. Notre pays connait aujourd'hui la prospérité et la grandeur, il est devenu le centre de l'Empire britannique. L'entreprise du Pacifique Canadien, tant décriée naguère, est devenue la plus considérable au monde. Quant à la province de Québec, hier objet de mépris et de préjugés injustes, elle est aujourd'hui l'admiration du Dominion et de l'univers entier.

Sir François Lemieux ne croit pas qu'il soit nécessaire pour nous d'aller puiser à Québec la foi nationale, ni le courage; nous les avons ici. Mais nous pouvons aller y chercher l'appui moral, qui nous sera toujours donné de grand coeur.

M. le juge Prendergast, en remerciant l'orateur, souligne les services éminents qu'il a rendus à son pays et à la magistrature dont il est l'inspiration. Il cite un mot récent de sir James Aikins disant qu'il n'aurait pas pu réaliser son dessein de faire de l'Association du Barreau canadien un instrument de rapprochement entre les deux races, sans la coopération et la clairvoyance de son ami sir François Lemieux. M. le juge Prendergast associe lady Lemieux aux souhaits que forment les Canadiens français du Manitoba pour leur illustre compatriote.

Mgr Morton, P.A., loue le bel esprit de fraternité qui règne à l'Alliance Française et le travail accompli par son président. Il dit que le mélange des nationalités au Canada, loin d'être un obstacle à l'union, peut tourner à l'avantage du pays.

S. G. Mgr Béliveau est heureux de profiter de l'occasion qui lui est offerte d'exprimer sa gratitude à M. Osborne, non seulement pour ses sentiments de bienveillance à l'égard des Canadiens français, mais encore pour le courage moral qu'il apporte à les faire connaître à tout venant, dans une atmosphère qui n'est pas toujours sympathique. Des réunions dans le genre de celles de l'Alliance Française, pense l'archevêque de Saint-Boniface, sont prometteuses d'événements heureux. Malgré les ombres qui persistent, si le soleil de la liberté pour le français n'est pas encore levé, l'aube commence à poindre à l'horizon. Ce mouvement vers plus de liberté part de la tête. Le nom du professeur Osborne s'associe à ceux d'autres professeurs de l'Université de l'Ontario qui ont fait beaucoup dans le même sens. Le distingué prélat salue l'hôte d'honneur de la soirée et le remercie de nous apporter une brise de la province natale, où nous sommes toujours heureux d'aller nous retremper.

L'Alliance Française peut se vanter d'avoir eu encore une excellente soirée de bonne entente et de cordial rapprochement.

FANTASIO.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION

Le Cercle paroissial de Woodridge

Woodridge, 27 février 1929.

M. le directeur de la Liberté,

Nous venons, aujourd'hui, vous demander de bien vouloir donner l'hospitalité, dans les colonnes de votre si accueillant journal, à notre cercle paroissial de Woodridge.

Déjà fermé, ce cercle était un peu à l'abandon: il renaît de ses cendres grâce à la persévérante énergie de son président, M. C. Stewart, de ses membres et aussi, ne l'oublions pas, de M. l'abbé Bouvet, notre excellent et zélé curé qui dessert la paroisse Saint-Alexandre depuis de nombreuses années déjà.

Les percepteurs, MM. C. Stewart et E. Brouillet ont fait le tour des maisons canadiennes, dimanche dernier, ce qui a rapporté $27.90. Pas trop mauvais début dans une place où l'argent se gagne si péniblement.

Le soir du même dimanche, nous avons eu une partie de cartes suivie d'une saynète intitulée: "Quand les femmes ont leurs droits", sous la direction de Mlle Alexina McDougall, une de nos dévouées maîtresses d'école.

Les rôles étaient remplis par Mlle Evangeline Léger, maîtresse d'école elle aussi, M. Steve Czuzydi et Fernand Vrignon, fils de notre estimé marchand. Tout le monde partit content et joyeux d'avoir passé une si intéressante soirée.

Veuillez, M. le directeur, accepter les remerciements de

Vos tout dévoués,
LE COMITE PAROISSIAL.

* * *

Le Jour de l'Association à Woodridge

M. l'abbé Bouvet	$2.00
Aimé Vrignon	5.00
La famille Guilbault	3.00
Alexandre Gosselin	1.00
E. Gauthier	1.00
Pierre Laplante	1.00
Alexandre Meurrens	1.00
Charles Stewart	1.00
Emery Brouillette	1.00
J. Lagimodière	2.00
Joseph Champagne	1.00
Mlle A. McDougall	1.00
Mlle E. Léger	1.00
Louis Yvon	1.00
Autres contributions	5.90
Total	$27.90

La valeur des terres en culture au Canada

Ottawa — La valeur des terres en culture pour tout le Canada n'a pas varié en 1928. La valeur moyenne des terres, y compris les bâtisses, est estimée à $38 de l'acre, comme en 1927, d'après le rapport du bureau des statistiques publié.

La moyenne par province est comme suit (les chiffres de l'an dernier sont donnés entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, $44 ($41); Nouvelle-Ecosse, $34 ($37); Nouveau-Brunswick, $31 ($30); Québec, $54 ($57); Ontario, $62 ($65); Manitoba, $27 ($27); Saskatchewan, $27 ($26); Alberta, $28 ($28); Colombie-Anglaise, $90 ($89).

La valeur moyenne des terres, y compris les bâtisses, dans les régions à fruits du Canada, est comme suit: Nouvelle-Ecosse, $116 ($104); Ontario, $151 ($143); Colombie-Anglaise, $315 ($321).

La première envolée sans arrêt du Canada à Cuba

LA HAVANE — George Haldeman a fait une envolée sans arrêt entre le Canada et Cuba. Parti de l'aéroport de Walkerville, près de Windsor, Ont., à 3 h. 49 du matin, il atterrit moins de treize heures plus tard sur le sol tropical de Cuba.

Haldeman a réussi là où Leonard Flo, d'Ann Harbour, Mich., échoua deux fois, l'une par suite de brouillard, et l'autre pour cause de maladie.

Haldeman fut pilote de l'aéroplane de Ruth Elder, lors de sa tentative infructueuse de traverser l'Atlantique. Il n'a manifesté aucun signe de fatigue après son long voyage.

Le trajet, déclare-t-il, fut sans incident et les conditions d'envolée excellentes.

Page Féminine

Une juste mesure

Quand des mamans s'extasient devant moi sur l'intelligence et la précocité de leurs marmots, je ne me scandalise pas trop de ces jugements que l'avenir ne justifie pas toujours, si l'on en croit ce mot d'un écrivain: "Il est étonnant de constater que les enfants, tous si intelligents, deviennent des hommes qui le sont si peu." La tendresse maternelle est chose sacrée, et il est doux de penser, quand les années nous ont montré son prix infini, que nos premiers pas dans la vie ont été suivis avec cet aveugle et indulgent amour.

Et puis, ces chers amours sont si mignons, si adorables; ils disent de si jolies choses! On aime se rafraichir l'esprit au contact de ces trouvailles imprévues, de ces explications simplistes que rien n'embarrasse.

Si tout le monde est d'accord pour faire fortune à ces ingénuités charmantes, tout le monde est aussi d'accord pour protester contre les rééditions que certaines mamans nous imposent, les inventions malheureuses, les mots visiblement fabriqués donnant l'impression de rides sur un jeune visage. Qui, parmi vous, chères amies, ne s'est vu infliger la répétition de certaines "finesses" d'esprit sentant l'artifice et le calque, de reparties enfantines maintes fois admirées déjà au cours de visites antérieures? "Je m'étonne, écrivait un humoriste, qu'on ait des oreilles pour les écouter, quand on a des jambes pour les fuir."

Un peu de charité chrétienne pourrait remédier, nous semble-t-il, à ces erreurs de goût trop communes dans nos familles. N'oublions pas que nos interlocutrices ont, elles aussi, pour la plupart, des enfants — les plus intelligents et les plus spirituels des enfants — dont elles s'abstiennent, par un sentiment très louable, de trop vanter les gentillesses. Payons-les donc des mêmes égards; parlons de nos petits prodiges avec circonspection, parlons-en rarement et brièvement, évitant les redites fastidieuses, le truqué.

On dit que ce fut le grand talent et l'exceptionnelle vertu de Madame Récamier de ne pas permettre que chez elle l'on fût fatiguée ou fatigante. Mettons-nous donc à son école et, nous oubliant pour les autres, cultivons le tact, cette espèce de toucher idéal qui indique ce qu'on peut dire et ce qu'on doit taire.

MERE-GRAND.

CAUSERIE

S'il est, après la Reine du ciel, un saint qui mérite notre vénération, n'est-ce pas saint Joseph qui fut, sur la terre, le gardien de la Sainte Vierge et le protecteur de l'Enfant-Jésus?

Humble artisan de son métier, son nom a cependant traversé les siècles parce que Dieu le choisit comme Providence visible de la Sainte Famille et qu'il remplit avec fidélité ce rôle sublime. Quel glorieux privilège! Quel magnifique titre de noblesse que celui du Père nourricier du Fils de Dieu, d'époux et de gardien de la Vierge Marie!

On aime à se représenter le petit Jésus essayant ses premiers pas sous l'oeil vigilant de sa divine Mère, attentive à ses moindres gestes, et de saint Joseph lui tendant les bras en souriant. Ce touchant tableau ne vous rappelle-t-il pas, mes chéris, certaines scènes vécues dans vos familles?

Par sa sublime mission et ses vertus, saint Joseph a obtenu sur le coeur de son divin Fils un pouvoir qui dépasse le pouvoir des anges et des saints réunis. Comment le Verbe incarné pourrait-il refuser quelque chose à celui qui, sous l'humble toit de Nazareth, le tenait dans ses bras, le guidait, le nourrissait des fruits de son travail? Oh! non, l'Enfant-Jésus n'a pas changé de sentiments à l'égard de son père adoptif. Aujourd'hui, comme autrefois à Nazareth, il se rend à ses suppliques, il accomplit ses moindres désirs.

Invoquons donc avec amour et confiance, pendant le mois de mars, celui que l'on appelle à juste titre le protecteur de la jeunesse; demandons-lui surtout de réaliser dans notre vie ce bel éloge que lui décerne l'Ecriture Sainte: "C'était un homme simple et droit".

MERE-GRAND.

INFLUENCE DU TRAVAIL EXTERIEUR SUR NOS JEUNES FILLES

(Suite)

Motifs du travail extérieur

Que le dévouement soit le motif majeur qui pousse la majorité de nos jeunes filles vers le labeur extérieur, d'accord. Mais force nous est d'admettre que, en général, le dévouement pur et simple, n'est pas ce qui les y retient. Nous pouvons nous tromper mais nous croyons plutôt à l'esprit d'indépendance qu'alimente l'avantage d'une bourse à soi, à l'ivresse de la liberté, à l'amour du luxe. "Regardez autour de vous, me disait-on au cours d'une discussion à ce sujet, pénétrez dans les foyers de Saint-Boniface, par exemple, et vous vous convaincrez vite de la nécessité qui jette presque toutes nos jeunes filles hors de chez elles pour soulager le budget familial." J'ai haussé les épaules, sceptique, je l'avoue. Peut-être en trouverais-je plus qu'on ne pense aux aspirations si onéreuses, à qui le père aura dit: "Ma fille, si tu veux ceci, ou cela, va te le gagner". Il faut, dit-on, une telle force de caractère pour résister quelquefois, à l'envie d'un nouveau bijou, d'une toilette, d'un meuble, quand on est une femme et qu'un mauvais esprit incite à rivaliser avec sa voisine. Pauvre ou riche, la femme à l'instinct reconnu de la coquetterie qu'excitent indubitablement l'occasion sans cesse renouvelée de voir des choses destinées à la parer — oubliez-vous donc le seul rôle des vitrines? — et le sentiment de pouvoir les acquérir à prix d'argent?

Une certaine coquetterie est recommandable, certes, pourvu qu'elle ne dépasse pas les bornes d'une élégante simplicité qui n'excède pas nos revenus, qui satisfait en même temps au légitime désir d'être aussi jolie ou le moins laide possible pour notre entourage, pour nos enfants, pour nos maris surtout à qui il importe de ne pas laisser chance de comparaison...

Mais il est une autre coquetterie qu'il faut combattre et qu'affichent trop volontiers même des nôtres, adoptant de la mode la note extravagante, provocante, se faisant juger par cela même, pour ce qu'elles ne sont pas, et s'exposant à des méprises humiliantes.

Inconvénients physiques

Mais avant d'entrer dans le domaine des périls moraux, voyons quels contre-coups de l'organisme doivent s'attendre à subir l'ouvrière à l'atelier, respirant l'atmosphère malsaine qui s'en dégage, la sténographie trop sédentaire au bureau, la vendeuse toujours sur ses pieds au magasin, la garde-malade au chevet de ses patients.

Quelle que soit la nature de son emploi, la jeune fille est tenue de satisfaire l'autorité à laquelle elle est soumise, et de s'accommoder des conditions si dures puissent-elles lui paraître, mais légitimées par le souci de maintenir le bon ordre indispensable à toute administration.

Or, ça ne va pas sans ennuis physiques de toutes sortes. Pour garder sa position, elle devra braver vents et tempêtes, se moquer de ses malaises, de ses fatigues, compromettre sa santé de mille manières, et se résigner à ne prendre de repos qu'aux heures et aux jours convenus. Si elle ne réserve prudemment ce temps limité pour refaire ses forces, pour détendre ses nerfs, qu'adviendra-t-il? Il s'ensuivra sûrement tôt ou tard un détraquement de tout son système, un épuisement physique et moral qu'elle n'arrivera à vaincre qu'au bout de bien des mois peut-être d'inactivité complète, et qui aura toujours, quoi qu'elle fît, son retentissement dans toutes les phases de sa vie de femme, et plus encore d'épouse et de mère si elle se marie.

On ne taxe pas impunément la constitution naturellement frêle de la femme, et si l'on déplore les santés qui dégénèrent, ne doit-on pas d'abord et surtout s'en prendre au travail extérieur qui annihile chez la jeune fille les puissances, les énergies, et jusqu'à l'intelligence de la mission pour laquelle elle a été créée. Et c'est tellement évident que, pour peu que vous soyez observateur, vous vous rendrez compte qu'une femme dont la vie de jeune fille a été normale, a toutes les chances d'avoir une force de résistance plus vigoureuse, un caractère moins irritable, des nerfs plus solides, et partant des maternités moins pénibles.

"Enfin, le rôle de la femme dans la société familiale, dit Pierre Sanu, étant le rôle maternel, par lequel et pour lequel elle existe, tout ce qui altère, diminue ou compromet ce rôle est nuisible et mauvais, tout ce qui le favorise, le relève et le couronne est bienfaisant et bon."

Conditions morales du travail

Un jour, le bon vieux Père Blain, S.J., de sympathique mémoire, invité à donner une conférence à la "Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française", allait les entretenir de la "Législation Matrimoniale".

"Mais, ainsi débute le Père, vous me direz peut-être, nos âmes sont bien mobiles pour recevoir l'empreinte durable des grands principes de justice et de droit. A cela, je réponds, continue le Père, que vous êtes beaucoup plus sérieuses que vous ne croyez l'être."

Nous armant donc de la charité du bon Père, nous ne demandons pas mieux que la fillette, maquillée comme une actrice, qui va et vient, sautillant sur ses hauts talons, portant des toilettes dignes d'une gamine, contraires même aux lois de l'esthétique, mais non d'une chrétienne; nous voulons bien qu'elle soit plus sérieuse que son extérieur ne l'annonce. Elle saura, espérons-le, maintenir les distances que ses allures pourraient inviter à franchir.

Madame W. RAYMOND.

(A suivre)

L'exemple de saint Joseph

De nos jours se manifeste, chez un trop grand nombre, le dégoût des humbles devoirs qui leur sont imposés, de la vie obscure tracée devant eux par le doigt divin. Un trop grand nombre aspirent à briser le cercle où la Providence a renfermé leur existence... parce qu'on recule devant l'humilité de la vie, parce qu'on recherche le bruit, l'éclat, les misérables satisfactions de l'orgueil...

En face de ce mal trop répandu que l'exemple de saint Joseph parle haut à la conscience. Comme il nous apprend, avec l'éloquences des faits, la folie et le néant des plus ardentes convoitises de l'homme! Qu'importe le bruit que nous aurons fait ici-bas, les traces plus ou moins profondes que nous y aurons laissées de notre passage d'un jour: la vie présente, pour celui qui la juge des hauteurs de la foi et de la raison, ne saurait avoir qu'un but: la soumission aux lois éternelles. Nous devons regarder la terre non comme la patrie, mais comme l'arène où l'homme, ce soldat du devoir, conquiert au prix de son sang ses immortelles destinées. Voilà dans son idéal la vie présente et voilà dans sa réalité la vie de saint Joseph.

Mgr MATHIEU.

L'amitié est comme les vieux titres: sa date la rend précieuse. — Goethe

L'amitié est à l'estime ce que la fleur est à la tige qui l'a produite. — Gustave Droz.

Que si celui-là ne laisse pas de tomber après avoir fait les meilleures résolutions, que sera-ce celui qui n'en forme jamais, ou qui n'en forme que de faibles? — Imitation.

Comprenez-vous que le rôle de la vie présente n'est pas un but, mais un passage; le rôle aussi de la douleur n'est pas une cruauté, mais une leçon et un appel. — Mgr d'Hulst.

Le but de la vie, ce n'est pas de dominer, c'est de servir. — P. Compaing

Le Coin des Enfants

Résultats de Concours

Les résultats du Concours de février paraîtront dans le prochain numéro.

Un conte par semaine

LE POUSSIN

Séverine était une jeune personne très indépendante pour ses huit ans; habituée à la grande ville, elle prétendait traverser les chaussées sans demander conseil à personne, et risquait souvent de se faire écraser.

Pendant les vacances, elle s'en fut à la campagne, chez des parents de sa mère, petits propriétaires qui cultivaient eux-mêmes leurs champs.

Là, au moins, elle pouvait avoir la bride sur le cou et elle en était fort heureuse... Tout l'amusait: les vaches qui broutaient dans la prairie, les "petits messieurs habillés de soie" dont la queue était roulée en trompette, les lapins aux longues oreilles à qui elle offrait de copieux déjeuners d'herbe fraiche.

Une belle maman poule et ses vingt poussins faisaient surtout sa joie. Chaque matin, elle leur donnait du grain et du pain trempé dans du lait. Elle les connaissait tous:

Il y avait le cache-nid, plus maigrichon que les autres; le jaunet, qu'on voyait posant pour une carte postale du temps de Pâques; le blanchot, qui boitillait un peu, et enfin l'indépendant, qui s'éloignait toujours du groupe familial et que sa maman rappelait en gloussant.

Un jour, Séverine aidait sa mère à ramasser la lessive; elle assista à un drame qui l'émut vivement. La poule, l'oeil inquiet, appelait ses poussins: Cott... Cott...

Puis, tout à coup, elle gonfla ses ailes et les poussins se nichèrent à cet abri. Indépendant, seul, manquait à l'appel; comme toujours, il faisait bande à part, et sa maman avait beau l'appeler, il s'éloignait au lieu d'accourir.

A ce moment, fendant l'air, un énorme milan s'abattit sur lui et l'enleva comme un fétu de paille. Séverine devint très pâle.

— Oh! maman! quel malheur! Il était si beau, ce petit poussin!...

— Ce qui est arrivé au petit poulet indépendant, lui dit sa mère, peut arriver aux petites filles insubordonnées qui ne veulent pas obéir...

Séverine baissa la tête et elle pensa que les petites filles et les petits poulets ne peuvent se comparer, puisque les uns n'ont pas de raison tandis que les autres comprennent les réalités.

A quelques jours de là, profitant de ce que sa mère faisait la sieste après le déjeuner, Séverine se glissa dehors. Il faisait bon à l'ombre des pommiers dans le pré qui bordait la route, et où sa mère lui avait défendu d'aller seule; elle s'étendit sur l'herbe et s'y endormit.

Quand elle se réveilla, une bohémienne se tenait près d'elle. Et avant qu'elle eût pu faire ouf! cette femme lui avait mis la main sur la bouche et la soulevait de terre. L'enfant se débattit et poussa des cris désespérés.

Sa mère l'entendit et se précipita dehors. En l'apercevant, la bohémienne lâcha l'enfant et s'enfuit vers la route.

Séverine, tout étourdie, éclata alors en sanglots et se réfugia dans les bras de sa maman.

— Ah! sanglota-t-elle toute tremblante. Heureusement que tu as entendu, maman, autrement que serais-je devenue?

La maman était si émue qu'elle ne songea pas à évoquer le souvenir du poussin indépendant que le milan avait emporté mais Séverine y pensa, et, tout en buvant le cordial qu'on lui avait préparé pour la remettre de son émotion, elle se promit de ne plus jamais être désobéissante...

Le surlendemain, ayant appris que la bohémienne avait été arrêtée, et qu'on avait découvert dans sa roulotte de pauvres enfants volés qu'elle forçait à mendier et qu'elle rouait de coups lorsqu'ils ne lui rapportaient pas suffisamment, elle remercia le bon Dieu de lui avoir épargné un sort si funeste.

Depuis, Séverine est un exemple vivant pour ses compagnes, et, quand elle leur voit l'esprit trop indépendant, elle ne manque pas de leur raconter sa tragique aventure...

J. DE CHATEAULIN.

Le Carême

A l'ouest de Jéricho, une montagne se dresse, rougeâtre et creusée de grottes; c'est le Mont de la Quarantaine où Jésus, mes chers enfants, se retira après son baptême, pour se recueillir et prier, pour vivre dans la pénitence et vaincre le démon avant de commencer sa vie publique. Il y passa quarante jours, seul au milieu des bêtes sauvages, ne mangeant pas et priant sans cesse. Trois fois Satan essaye de tenter le maître. D'un mot Jésus écarte, repousse au loin l'esprit du mal. Alors les anges viennent et servent leur Dieu.

Voici, pour nous tous, maintenant, chers petits amis, la "quarantaine sainte", temps de prière et de pénitence, vous le savez déjà. Il ne s'agit pas nécessairement pour vous de multiplier les prières, de les faire bien longues, de promettre de vous priver jusqu'à Pâques de toutes sortes de bonnes choses. Priez bien, priez mieux que jamais. Accomplissez tous vos devoirs avec la meilleure bonne volonté possible. Soyez plus affectueux et plus obéissants, moins égoïstes et moins taquins; ne mentez plus, soyez prévenants et laborieux... Alors vous pourrez offrir à Pâques, au Maître ressuscité, des coeurs tout renouvelés; vous aurez fait le meilleur des carêmes et de ceci les Anges seront plus fiers encore que de vos petits sacrifices méritoires aussi, certes de bonbons, de soirées de vues et de cigarettes.

MES PETITS ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Chère Mère-Grand,

Je vous écris de Sainte-Anne pour la première fois; c'est qu'avant j'étais pensionnaire à Saint-Charles. J'ai passé de belles vacances, j'ai beaucoup joué et j'allais me promener chez ma belle-soeur souvent. Il y avait là une belle grande côte et nous glissions bien; je tombais souvent, mais je me relevais vite et je continuais mon jeu.

Cependant le bon Dieu est venu mettre un peu de tristesse sur toute cette joie, car il nous a enlevé un oncle bien-aimé, mon oncle Louis Girard, qui restait à Saint-Norbert. Il laisse une famille de dix enfants, et ma tante est presque toujours malade. J'ai bien prié pour eux et je suis certaine que vous prendrez part à notre peine et que vous prierez aussi.

Il fait très froid ici; il y a beaucoup de grippe et plusieurs enterrements de petits enfants.

Moi, je suis trop maussade pour être malade; c'est une bonne chose de temps en temps que de courir plus fort que la maladie.

Votre petite fille affectueuse,

Elie-Anne GIRARD.

Sainte-Anne des Chênes (grade VI).

* * *

Chère Mère-Grand,

Nous lisions la **Liberté** en classe l'autre jour, quand une petite se lève et demande à notre maitresse qui était Mère-Grand? Alors Mademoiselle nous a parlé de vous et elle nous a dit tant de belles choses que je vous aime et je voudrais être des vôtres. Me voulez-vous, Mère-Grand?

Je sais que vous ne me connaissez pas, aussi je vais vous parler un peu de moi pour me faire connaitre. Je sais, Mère-Grand, que c'est impoli de parler de soi-même, car Mademoiselle nous l'a dit, mais je ne vous dirai que la vérité.

Je suis la deuxième d'une belle petite famille de six enfants. Notre maman est belle, jeune et si bonne; je crois que c'est la meilleure des mamans du monde. Dans la famille il y en a une que j'aime plus que les autres; elle s'appelle Gertrude. Elle est blonde, les joues rouges comme des belles pommes, elle n'a que deux ans et parle très bien. Un jour maman était seule avec elle et lui a montré à dire où était le petit Jésus, son petit coeur et sa petite tête. Quand nous sommes revenus le soir, elle nous a tout dit cela sans se tromper.

J'avais oublié de dire qu'elle a les yeux bleus. Vous l'aimeriez, n'est-ce pas, Mère-Grand? Il me semble que vous devez avoir le même goût que moi, car vous avez des beaux yeux bleus et vous êtes blonde... je le sais, Mère-Grand, mais je ne vous dirai pas qui me l'a dit... c'est un grand secret...

Bonjour, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille,

Blanche KENNY.

Ecole Provencher, Aubigny, Man. (grade VI).

Règle de grammaire

Le professeur à ses élèves:

— Certains mots en *ail* forment leur pluriel en *aux*. Vantail fait *vantaux*; travail, *travaux*. Quel est celui de vous qui pourait citer un autre exemple?

— Moi, M'sieur: Marmaille, *marmots!*

* * *

Juliette, se disposant à partir. — Je t'écrirai sans faute, je te le promets.

Sa petite camarade de cours, indulgente. — Oh! tu sais, ne te donne pas trop de peine, écris-moi comme d'habitude.

L'EVANGILE

IVe dimanche de Carême

(S. Jean, VI, 1-15)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus, ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: Faites-les asseoir. Or il y avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis; il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

Calendrier de la semaine

Jeudi 7 mars — S. Thomas d'Aquin.
Vendredi 8 — S. Jean de Dieu.
Samedi 9 — Ste Françoise Romaine.
Dimanche 10 — IVe de Carême.
Lundi 11 — S. Euloge.
Mardi 12 — S. Grégoire le Grand.
Mercredi 13 — Ste Euphrasie.

Autour de la Ferme

Est-ce la bonne méthode?

Le "Country Guide" de février, sous le titre: "He Mixes His Farming With Sports", contient un article qui nous a paru intéressant. Nous le résumons pour le compte des lecteurs de la "Liberté".

En 1886, un M. Langrell prit un "homestead" à Woodlands, Man. Il y développa la culture mixte, éleva sa famille et vécut convenablement.

Vers 1909, les trois fils, devenus grands et trouvant que la culture mixte ne faisait pas entrer l'argent assez vite à la maison, changèrent la manière de faire du père qui venait de mourir après les avoir établis. Ils vendirent tout ce qu'il y avait d'animaux sur leurs terres, achetèrent des machines et firent du blé "en grand".

En 1921 ils étaient ruinés.

L'un d'eux pensa alors à revenir aux méthodes de culture du vieux père, et c'est de celui-ci que le "Country Guide" entretient ses lecteurs. Il était ruiné, il fallait donc y aller doucement. En 1921 il acheta deux moutons. L'année suivante, il acheta six brebis et six agnelles. Ce fut le commencement de son ascension vers le succès. Un peu plus tard, il ajouta quelques têtes de bêtes à cornes à ses moutons, puis une centaine de poules.

Dès qu'on parle de culture mixte, remarque le "Country Guide", il monte dans l'imagination d'un grand nombre de cultivateurs l'idée de vaches à traire, de soins à donner aux produits laitiers et de ménagère sur les dents.

Rien de cela chez M. Langrell. Il garde une vache à lait pour l'utilité de la famille; il garde d'autres vaches, race d'animaux à viande, et laisse aux veaux le soin de traire les les vaches. A ce régime, les veaux sont de bonne taille en automne; il les soigne alors pour en faire ce qu'on appelle du "baby beef". Nous supposons qu'ils sont vendus avant l'âge d'un an.

Il garde un troupeau d'une centaine de poules. Le poulailler ne m'a pas coûté cher, dit M. Langrell, mais il est sain et le profit que donne ce troupeau à la fin de l'année vaut sûrement la peine qu'on s'en occupe.

Son procédé de culture ne manque pas d'intérêt. Il possède 360 acres de terre; il en cultive deux cents. Ces 200 acres sont divisés en deux morceaux de cent acres entourés d'une clôture qui peut tenir les moutons. Il fait une rotation de deux ans. Une année, il sème sur cent acres surtout de l'orge et de l'avoine; il y mêle quatre livres de graine de trèfle d'odeur et six livres de "Rye Grass" à l'acre. L'autre cent acres, ayant été traité de la même manière l'année précédente, sert cette année d'excellent pâturage pour les moutons, les bêtes à cornes et les chevaux jusque vers le milieu du mois d'août. Vers le milieu du mois d'août il met les bêtes sur la partie non cultivée des 360 acres et laboure les cent acres de pâturage. Il engage alors un homme et fait la récolte sur les cent autres acres.

"Ce mode de culture me dispense, dit M. Langrell, de faire des labours pour combattre les mauvaises herbes, la rotation de deux ans et les moutons se chargent d'en faire bonne justice. La terre ne s'épuise pas, le travail ne presse jamais, la récolte est bonne en général et les revenus provenant de diverses sources sont satisfaisants et j'ai du temps de reste pour vaquer à d'autres occupations."

C'est ici que le "Country Guide" fait remarquer que M. Langrell est un fervent des sports et s'occupe d'oeuvres sociales.

Le correspondant qui a écrit cet article le termine en disant: "Celui qui s'intéresse vivement au progrès de notre classe agricole dans l'Ouest canadien trouvera charme et profit à passer une demi-journée en compagnie de la famille Langrell et à visiter ses animaux parfaitement tenus. Il partira de là avec la conviction que ce sont les cultivateurs de cette trempe qui seront les pilliers de la vraie culture payante en ce pays."

Nous ne doutons pas que les vaches laitières de bonne race et bien tenues ne donnent de plus grands profits que celles que tient M. Langrell, mais pour ceux qui ne veulent traire qu'une vache, quand ils veulent la traire, le procédé de M. Langrell nous paraît sans réplique.

Est-ce la bonne méthode? A nos lecteurs de voir pour eux-mêmes.

CULTIVATEUR.

Les Cercles de Jeunes Eleveurs de veaux font de bons éleveurs

Les concours de nourrissage de veaux rendent un service utile et apprennent aux jeunes gens à prendre soin des animaux. Cette organisation, qui comptait au début dix cercles dans la province de Québec il y a dix ans, en compte aujourd'hui plus de 75, où les jeunes gens acquièrent une expérience très utile dans l'alimentation, l'élevage et l'exposition des veaux. Cette initiative est conduite conjointement par les ministères fédéral et provinciaux de l'agriculture; chacun d'eux fournit cinquante pour cent de l'argent des prix et tous deux se partagent la surveillance des cercles pendant l'année.

Les jeunes éleveurs commencent avec de jeunes veaux d'un bon type, d'une bonne race, ils les nourrissent et en prennent soin continuellement sous surveillance jusqu'à l'année suivante; les animaux sont ensuite présentés au concours à l'âge d'un an. Quelques-uns des cercles comptent jusqu'à 80 membres. Le rassemblement des animaux d'un si grand nombre de jeunes éleveurs suscite le plus grand intérêt et l'hon. W.-R. Motherwell, ministre de l'agriculture à Ottawa, dit dans son rapport pour la dernière année fiscale qu'il n'est pas rare de voir plus de mille personnes à une exposition.

L'effet de ce travail se fait sentir dans bien des endroits et les cercles deviennent rapidement des centres d'élevage régional pour des animaux de haute qualité. Le ministre souligne les grands services que rend ce travail parmi les jeunes gens dans toutes les phases de l'alimentation et de l'élevage des animaux, en leur enseignant à prendre note du prix de revient et des frais de nourriture

Les tomates

Savez-vous que les tomates sont riches en acides végétaux et en sels minéraux, c'est pourquoi ils peuvent remplacer à la fois les fruits et les légumes verts. De plus ils contiennent des vitamines précieuses pour le développement du corps humain. La plus grande partie de ces qualités nutritives sont dans le jus plutôt que dans la pulpe, de sorte que dans les tomates crues ou en conserves, il ne faut rien perdre.

Les vitamines contenues dans la tomate ne se perdent pas dans la cuisson, ce qui permet d'employer aussi bien des tomates en boîtes que les fraiches qui sont plus dispendieuses et dont la saison est restreinte.

L'addition d'eau dans les conserves de tomates est considérée comme une injonction à la loi des produits purs et est en conséquence illégale, de sorte que l'on peut considérer comme du jus, le liquide contenu dans les boîtes.

Le jus de tomates a les mêmes propriétés que le jus d'oranges et peut lui être substitué dans le régime, de sorte que l'on peut en donner aux adultes ou aux enfants, lorsque les oranges sont difficiles à avoir ou trop dispendieuses.

Le jus de tomates enlève la soif, ce qui fait qu'on inclus de ces conserves dans la ration des soldats et des explorateurs.

L'acidité de la tomate permet de la stériliser avec certitude à une basse température. C'est par conséquent un des produits très faciles à mettre en conserve qui est universellement aimé, et dont on se sert dans une grande variété de menus.

Ce n'est pas un grand avantage d'avoir l'esprit vif, si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée. — Vauvenargues.

Guita ou la Charité récompensée

Pièce en un acte avec chant, pour fillettes — Trois personnages, petites filles à volonté — Par Jean Cevennes, musique de l'auteur — Prix franco: France: 2 fr 30; Etranger: 2 fr. 75 — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Courte, facile à monter, cette oeuvre pleine de vie sera fort appréciée par les Directrices d'oeuvres. Ajoutons qu'elle fera la joie des petites actrices et de ceux qui les écouteront.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.87⅛	$4.86⅔
Franc français	3.95	3.93
Belga belge	14.03	13.9
Franc suisse	19.43	19.3
Lire italienne	5.30	19.3
Couronne suédoise	26.99	26.8
Cour. norvégienne	26.94	26.8
Couronne danoise	26.93	26.8
Mark allemand	26.97	23.8
Cour. hollandaise	40.43	40.2

LE MARCHE

5 MARS 1929

Bouvillons—	
Excellents	$8.75—$9.00
Bons	$7.75—$8.50
Moyens	$7.25—$7.50
Ordinaires	$6.50—$7.00
Taures de boucherie—	
De choix	$8.75—$9.00
Assez bonnes	$7.50—$8.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.00—$7.25
Bonnes	$6.00—$6.75
Ordinaires	$5.25—$5.75
Pour conserves	$3.75—$5.00
Taureaux—	
De choix	$5.75—$6.25
Ordinaires	$5.00—$5.50
Boeufs—	
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Communes	$3.50—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.50—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.50—$7.00
Bonnes	$5.50—$6.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$6.50—$7.50
Veaux—	
De choix	$13.00—$14.00
Bons	$10.00—$12.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$11.00—$12.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.00
Très gras	$10.50
Lourds	$10.00
Très lourds	$9.50
Porc d'étal	$10.75
Légers	$10.75
Inférieurs	$7.50
Truies No 1	$8.50
Truies No 2	$7.50
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .40½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .42
Premiers	$ .40
Seconds	$ .32
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.15
2 sacs de 49 livres	$4.20
4 sacs de 24 livres	$4.25
Alimentation—	
Son, La tonne	$28.00
Gru, La tonne	$28.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.70
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 4 mars 1929

GRAINS	Mardi 26 fev.	Merc. 27 fev.	Jeudi 28 fev.	Vend. 1 mar.	Samedi 2 mar.	Lundi 4 mar.
Blé No 1 Nord	1.29¼	1.27	1.28⅛	1.28⅞	1.28⅜	1.27¾
2 Nord	1.26	1.23¾	1.25	1.25⅞	1.25⅜	1.24¾
3 Nord	1.21¼	1.19	1.20⅛	1.21⅛	1.20⅞	1.19¾
Avoine 2 CW	.72⅞	.71⅝	.67¾	.67¾	.67½	.66¼
3 CW	.63⅛	.61⅝	.61½	.61¼	.61	.59¾
Orge 3 CW	.78⅝	.77¾	.78⅜	.78¾	.78¼	.77⅜
4 CW	.72⅞	.72	.72⅝	.73	.72¾	.71⅜
Lin 1 NW	2.07⅞	2.07¼	2.08⅜	2.09¾	2.08⅞	2.08¾
2 CW	2.03⅝	2.03	2.04⅛	2.05½	2.04⅞	2.04¾
Seigle 2 CW	1.13¾	1.11¾	1.12½	1.13¼	1.13	1.11½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.29½	1.27¼	1.28⅜	1.29¼	1.28⅞	1.27¾
Avoine 2 CW	.70⅞	.69⅝	.65¾	.65¾	.65½	.64¼
Orge 3 CW	.78⅝	.77¾	.78⅝	.79	.78¾	.77⅝
Lin 1 NW	2.08⅞	2.08¼	2.09⅜	2.10¾	2.09	2.09¾
Seigle 2 CW	1.13¾	1.11¾	1.12½	1.13¼	1.13	1.11½
Options						
Blé Mai	1.32½	1.30¾	1.31⅜	1.32⅛—	1.31⅞—	1.30¾—
Juillet	1.34	1.31⅞	1.32⅞	1.33¾—	1.33⅜—	1.32⅝
Octobre	1.32½	1.30⅛	1.31⅜	1.32⅝—	1.33⅛	1.31¾—
Avoine Mai	.60⅞—	.59⅝	.59¾	.59¾	.59¼	.58¼
Juillet	.60¾	.59¾	.59¾	.59¾	.59¾	.58½—
Octobre	.55½	.54⅝	.55	.54⅞	.54⅞	.54¼—
Orge Mai	.80⅝	.79¾	.80⅛	.80½	.80¼	.79¾—
Juillet	.80	.79⅜	.79¾	.79⅞	.79⅝	.78¾
Octobre	.73⅜	.73¼	.73⅜	.73⅞	.74	.73⅜
Lin Mai	2.11⅞	2.11¼	2.12⅜	2.13¾	2.12⅞	2.12¾
Juillet	2.09½	2.08¾	2.09	2.10¾	2.10⅜	2.10¼
Octobre	2.09¼	2.00	2.09	2.09—	2.09½	2.09½
Seigle Mai	1.16¾	1.14¾	1.15½	1.16¼	1.16	1.14½
Juillet	1.14½	1.12⅜	1.13	1.14¼	1.14	1.13⅜
Octobre	1.08½	1.06¾	1.07¼	1.08	1.08½	1.07⅜

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Le 7 mars

Nos élèves du couvent préparent depuis quelques semaines une séance dramatique et musicale en l'honneur du Rév. Père curé, le jour de sa fête, le 7 mars. S. G. Mgr l'Archevêque a eu la bienveillance d'accepter leur invitation.

Cette séance se donnera dans la belle et spacieuse salle qu'on a aménagée dans l'annexe nouvelle du couvent construite l'été dernier.

La pièce de résistance de la séance sera le beau drame biblique de l'abbé Gratieux: "Coeur de Mère". On sait que ce drame est inspiré du célèbre roman de L. Wallace: "Ben-Hur".

Les billets d'entrée sont en vente au couvent, à 50 sous. Lever du rideau à 7 h. 45.

ABBEVILLE

Le petit Albert, enfant d'Isaïe Graveline et d'Elisabeth Pelland, a quitté sa famille pour un monde meilleur. Il était âgé de huit ans et ne fut malade que quelques semaines. Soumis et mortifié, il acceptait les remèdes les plus amers sans mot dire. Durant sa courte maladie, il n'a pas quitté son chapelet, il s'est envolé au ciel en récitant l'"Ave Maria".

Le service fut chanté par M. l'abbé L. de G. Desrosiers. Le deuil était conduit par M. Gabriel Roy. Les porteurs étaient: Léo Graveline, William et Clément Lamoureux, Amédée Lagimodière.

Baptême

Le 3 février — Marie-Louise-Céline-Eléonore, née le 21 janvier, enfant d'Omer Massicotte et de Clarinda Saint-Hilaire. Parrain, M. l'abbé L. de G. Desrosiers; marraine, Eléonore Zastre.

SAINT-PIERRE

Mlle Dorothée Carrière, fille de M. Henri Carrière, nous a quittés le 16 février pour entrer au noviciat des Soeurs Oblates, à Saint-Boniface.

Mlle Carrière a toujours été un membre actif des Enfants de Marie, dont elle fut la trésorière pendant neuf ans. Elle donnait généreusement son temps pour les oeuvres et le progrès de la société. Ses nombreux amis prieront pour que Dieu lui accorde la grâce de persévérance dans sa belle vocation et de faire encore beaucoup de bien dans la vie religieuse.

Tel qu'annoncé il y a quelque temps, la vaillante troupe de M. Maurice Goulet est venue nous édifier et nous égayer à la fois, les 22 et 23 février, sous les auspices de l'A. C. J. C. et du Cercle Sainte-Thérèse, au profit des missions.

M. Emery Mulaire souhaita la bienvenue et M. l'aumônier fit les remerciements habituels en termes chaleureux. Outre le clergé et les nombreux amis de l'étranger, les paroissiens se sont empressés de répondre à l'invitation qui leur avait été faite.

Pendant plus de deux heures nos artistes visiteurs captivèrent l'attention d'un auditoire nombreux.

A l'ouverture, Mlle Léonne Rougeau, d'Otterburne, a joué la "Grande Marche de Concert".

"Les Grands Garçons", scène dramatique pathétique, fut rendue avec fine et maîtrise par MM. Maurice et Martial Goulet et Gilles Guyot. Ce joli drame, si moderne, fit une vive impression chez les spectateurs, si bien qu'en l'écoutant chacun devait se dire comme le proverbe: "Mieux vaut douceur que violence".

M. Ovila Fontaine a déclamé avec habileté "Le Pêcheur de Pâques", par Victor Hugo.

Vint ensuite une scène comique, "Un mariage par téléphone". MM. Maurice Goulet et Gilles Guyot se montrèrent artistes consommés et provoquèrent chez l'auditoire de fréquents éclats de rire.

M. Charles Mouflier vint à son tour nous donner une jolie chanson: "Le chant de nos cloches", par Goublier. Mlle Ernestine Tétrault l'accompagnait au piano. M. J.-M. Mulaire déclama, avec son talent habituel, "La force du bedeau de la paroisse".

Le dernier numéro, mais non pas le moins goûté, fut une comédie intitulée "Le chauffeur". MM. Maurice et Martial Goulet, Honoré et Armand Laflèche et Gilles Guyot y prirent part. Comme dans la précédente, les acteurs s'acquittèrent de leur tâche avec brio et firent ressortir leur talent artistique.

Ces représentations eurent un grand succès et on en conservera longtemps le souvenir.

Quant aux artistes, nous osons à peine les féliciter, tellement ils sont bien connus. Cependant nous les remercions et les félicitons chaleureusement, mais tout particulièrement M. Maurice Goulet, leur chef. Leur dévouement et leur talent méritent des éloges. Espérons les revoir encore et bientôt à Saint-Pierre. En attendant, à chacun un cordial merci.

LETELLIER

Deuil

M. et Mme Joseph Loiselle ont eu la douleur de perdre leur fils cadet, Marcel, mort à l'hôpital de la Miséricorde, à Winnipeg, le lundi 25 février, des suites de la méningite, à l'âge de 5 ans.

La sépulture a eu lieu à Letellier jeudi après-midi. Une assistance nombreuse témoignait par sa présence sa sympathie aux parents éplorés. La croix était portée par Armand Loiselle.

Les porteurs étaient: Paul-Emile Boiteau, P.-E. Loiselle, Geo. Fraser, R. Empson, Chas Empson et Aimé Loiselle.

De magnifiques tributs floraux présentés par les dames du Club de Bridge étaient portés par Edouard Parent et Sydney Empson.

Suivaient le petit cercueil blanc, un cortège nombreux de parents et d'amis de la famille.

Nous offrons à la famille nos profondes sympathies dans le deuil qui les frappe.

* * *

M. et Mme Joseph Loiselle remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la perte de leur fils Marcel. Ils remercient spécialement ceux qui ont offert les tributs floraux.

Parties de cartes

Le dimanche 24 février, il y avait partie de cartes donnée par les Dames de Sainte-Anne; le 4 mars, par le Cercle paroissial de l'Association d'Education.

Un programme musical attrayant fut exécuté, auquel participèrent: Mlles Alice Jutras, Alma Cadieux, Clara Bouchard, Berthe et Agathe Comeault; MM. Rodolphe Beaucage, Frank Gallant, Léo Ayotte, Isidore Bouchard, Maurice Dansereau, Jos. Boissy, ainsi que M. et Mme Léon Bruyère et Mlle Edwidge Fontaine.

En voyage

Mme Léon Bruyère a été absente pour une huitaine, en voyage à Edmonton, où elle a visité son frère, religieux au Collège des Jésuites.

Visiteurs

M. Rodolphe Beaucage, de Pine Falls, de passage chez sa soeur, Mme Léon Bruyère.

Mlle Marie Leclaire, institutrice à Sainte-Agathe.

M. et Mme Norbert Jutras, ainsi que M. et Mme A. Langevin, de Saint-Boniface.

Mlle Marie-Paule Jutras, de Saint-Boniface.

Nouveaux syndics

A une réunion tenue après la messe, le dimanche 24 février, MM Horace Dansereau, Alex. Cadieux, Jos. Champhousse et Peter Fraser ont été élus syndics de la paroisse.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 24 février, c'était la fête patronale de M. le curé. Tout était à l'honneur de celui qu'on fêtait. M. le curé a reçu d'une manière princière tous ceux qui ont voulu s'unir à lui. Parmi les invités, on a remarqué Mgr Jubinville, les RR. PP. Frische et Bertrand, MM. les abbés Martin, Rocan, Mireault, Beaudry, Messier, Brunet et Chamberland et les RR. FF. Berger, Desmarais et Joseph. Mgr l'Archevêque, ainsi que Mgr le vicaire général, devaient nous honorer de leur présence. Comme toujours l'homme propose et Dieu dispose.

Après un banquet princier et amical, les invités se sont rendus au soubassement de l'église pour assister à une séance dramatique et musicale donnée par les élèves du couvent, sous la direction des RR. SS. de Jésus et de Marie. Le drame est intitulé "Vers le bonheur" et la comédie, "Faute d'un point". Quant au succès, comme je suis un campagnard, je m'en tiendrai aux paroles d'un citadin distingué qui a dit: "La belle séance de ce soir peut être mise en parallèle avec nos belles séances de la ville." Dans le drame comme dans la comédie, chacun a fait honneur à son rôle. Quant aux musiciennes, savoir qu'elles ont été rappelées jusqu'à deux fois, c'est tout dire.

Le lendemain, ce sont les élèves du collège, sous la direction des Rév. Frères, qui ont complété la fête, en exécutant un magnifique programme où nous avons constaté parmi ces jeunes qu'il y a du naturel pour la poésie, la déclamation, le discours, le chant et même pour l'économie, puisqu'ils ont compris la nécessité de faire un acte qui augmentera le montant déjà donné, dont celui-ci par son développement futur permettra de finir l'église qui est l'honneur et la gloire de M. le curé et des paroissiens.

* * *

Plus il y aura de paroissiens, plus il y aura de l'argent. La natalité est la meilleure arme pour défendre la paroisse comme le pays. Ont été faits enfants de Dieu et de l'Eglise:

27 janvier — Marie-Jeanne-Solange, fille de Michel Plamondon et d'Olivine Dupuis.

3 février — Joseph-Wilfrid-Emile, fils d'Antoni Plamondon et de Maria Dupuis.

3 février — Marie-Irène-Rita, fille d'Ovila Brulé et d'Yvonne Duval.

10 février — Joseph-Paul-Aimé, fils d'Elias Trudeau et de Corine Boiteau.

14 février — Marie-Loraine-Georgette, fille d'Adrien Bouchard et d'Emélia Lambert.

17 février — Yvette-Cécile, fille d'Urgèle Roy et de Léna Guenette.

17 février — Marie-Aurore-Imelda, fille d'Alphonse Sabourin et de Blanche Morissette.

24 février — Joseph-Théobald-René, fils de Côme Valcourt et de Corine Bérard.

Mariages

8 janvier — Wilfrid Duval, veuf de feu Marie-Anne Courcelles, avec Mlle Oliva Lemire, fille de Zacharie Lemire et de feu Mathilda Champagne.

6 février — Clovis Saint-Amant, fils de Georges Saint-Amant et d'Albina Comeault, avec Mlle Yvonne Grégoire, fille de Napoléon Grégoire et de Virginie Vandal.

7 février — Albert Lauzé, fils de Georges Lauzé et de Maria Paul, avec Mlle Yvonne Gauthier, fille d'Arsène Gauthier et de Mérina Bellerive.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur au Couvent

Cours supérieur: Mary O'Sullivan, Rita Payment, Irène Lafortune.

Grade VII: Thérèse Emond.

Grade VI: Marcien Emond, Blandine Bédard.

Grade V: Joseph Savard, Elize Boily.

Grade IV: Laurette Tétrault, Léonne Carrière, Geneviève Rocan.

Grade III: Lucien Emond, Aline Robert.

Grade II A: Thérèse Lafortune, Yvonne Rocan.

Grade II B: Gertrude Tétrault.

Grade I A: Honorine Robert.

Grade I B: Edouard Lafortune, Irène Rocan.

Grade I C: Florence Gosselin.

SASKATCHEWAN

MEYRONNE

Le nombre de malades diminue sensiblement, et nous sommes heureux d'en faire la constatation, car nous avons éprouvé des craintes sérieuses au sujet de plusieurs de nos anciens paroissiens, entre autres M. P.-H. Bouvier, qui maintenant est revenu de l'hôpital de Gravelbourg, et qui est pour le moment en convalescence.

* * *

Joseph Hamel a aussi été bien malade, et grâce aux bons soins prodigués immédiatement, il a pu éviter une opération chirurgicale.

* * *

M. Jos. Jetté a tenu le lit pendant une couple de semaines, souffrant de rhumatisme, mais nous apprenons qu'il est en bonne voie de guérison.

* * *

M. Fauchon aussi reviendra bientôt chez lui et sera probablement complètement guéri quand paraîtront ces lignes.

* * *

Dame Cigogne a passé par Meyronne et depuis la nouvelle année elle a fait une distribution très libérale de bébés.

Parmi les heureux parents, citons: M. et Mme Adélard Couture ont fait baptiser une fille, Marie-Gabrielle-Suzanne; Charles et Mme Barsalou, un petit garçon, Joseph-Chrysanthe; Robert et Mme Rondeau, une fille, Thérèse-Eveline-Emma; Antonio et Mme Hamel, une fille, Marie-Thérèse-Réjane; et enfin, M. et Mme Thuot, un garçon, Raymond-Louis.

Pas étonnant que les "autres" s'alarment de l'accroissement de la population franco-canadienne.

* * *

Nous avons ici un forgeron anglais qui désire vendre sa forge ainsi que sa maison, afin d'aller s'établir en Colombie, à cause de l'état de santé de sa femme. Si quelqu'un parmi les lecteurs voulait s'assurer une bonne place, qu'il écrive donc de suite à C. Van Elslande.

* * *

Alphonse Van Elslande est sorti du collège de Gravelbourg, ayant passé son examen d'immatriculation, et est entré chez M. Kennedy comme apprenti pharmacien.

* * *

Georges Parent, de Boston, est descendu dernièrement avec sa famille et s'est installé sur une terre de M. Chase, à une huitaine de milles au nord. M. Parent n'est pas un étranger ici, et ses nombreux amis sont heureux de lui souhaiter la bienvenue.

ONTARIO

RAINY RIVER

Le 27 février, la partie de cartes était donnée par les Chevaliers de Colomb. Ils ont fait une bonne soirée. Le 12 février, elle était donnée par les paroissiens; les prix de la série y ont été donnés: un $5 en or pour le premier prix et $2.50 pour le deuxième. Ils ont été donnés par les paroissiens de Sleeman. Les heureux gagnants sont: 1er prix, Mme Wilmet Lauzon et Colombo Baldelli; 2me prix, Mme Olivier Arnould et son fils Olivier.

* * *

Durant le Carême, les parties de cartes se continuent, mais sans goûter.

* * *

Mme Ildas Dugas, de Lorette, était en visite chez sa soeur Mme Eugène Désorcy. M. Joseph Manègre, de Winnipeg, était aussi en visite chez sa soeur Mme Eugène Désorcy.

* * *

Le Père Philippe, de Warroad, vient assez souvent rendre visite à notre curé.

* * *

M. Honoré Proteau est parti pour Détroit, voir ses oncles.

* * *

Mlle Antoinette Proteau nous a quittés pour Lorette, où elle doit rester avec sa soeur Elisa au presbytère.

Le 9 mars aura lieu un concert en anglais au profit de l'école séparée, donné par les élèves de cette école. Le concert aura lieu dans le théâtre.

* * *

Le 22 février mourait M. Tyne, âgé de 88 ans. Il était le père de MM. Patrick et Jim Tyne, et de Mlle Marguerite Tyne. Il y eut un service à 10 h. le samedi à l'église. Le corps a été transporté à Chelmsford, Ont., pour inhumation. Nos sympathies à la famille.

* * *

A M. et Mme J.-B. Nadon, un petit garçon, né le 21 et mort la même journée.

Rural Municipality of Taché

Notice is hereby given that the Council of the Rural Municipality of Taché has passed a By-law No. 298 for submitting to persons entitled to vote thereon, By-law No. 14 of the trustees of Lorette Centre School District No. 992 authorizing the borrowing of the sum of Eighteen Thousand ($18,000.00) Dollars upon the credit of said school district, by the issue and sale of debentures to that amount payable in twenty years, for the purpose of erecting a four room school building and that a vote of the ratepayers entitled to vote on said by-law will be taken thereon on Wednesday the 13th day of March A.D. 1929 between the hours of nine o'clock in the forenoon and five o'clock in the afternoon, at the Municipal Hall at Lorette, Manitoba.

The Reeve of the said Municipality of Taché will attend at the Municipal Hall at Lorette, Manitoba, at two o'clock in the afternoon on Monday the 11th day of March A.D. 1929 for the purpose of appointing in writing two persons to attend at the final summing up of the votes and one person to attend at the said polling place on behalf of the persons interested in and desirous of promoting or opposing the passing of said by-law respectively.

The Clerk of the said Municipality will attend at the said Municipal Hall at Lorette, Manitoba, at two o'clock in the afternoon, on Thursday, the 14th day of March A.D. 1929 to sum up the number of votes given for and against the said by-law.

Dated at Lorette, Manitoba, this 14th day of February A.D. 1929.

E. J. R. ARPIN,
Clerk of the R. M. of Taché.

SAINT-BONIFACE

Le nouvel Oratoire des Bienheureux Martyrs Canadiens à St-Boniface

Enfin l'Oratoire des Bienheureux Martyrs Canadiens est ouvert au public. Le mercredi 6, les visiteurs seront admis de 9 h. à midi et de 2 h. à 4 h. de l'après-midi.

Jeudi, premières messes dites à l'Oratoire, à 6 h. 30, à 7 h. 15 et à 8 h. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a bien voulu célébrer cette troisième messe.

Il y aura bénédiction du T. S. Sacrement mardi, jeudi et samedi soir, à 7 h. 30, pendant la neuvaine préparatoire à la fête des Bienheureux Martyrs, le 16 de ce mois.

Conférences de l'Union Canadienne

Dimanche dernier, devant un bel auditoire, M. l'abbé d'Eschambault a fait une très belle conférence sur la découverte de l'océan Pacifique par Alexander MacKenzie. Le conférencier a montré comment l'idée de découvrir un passage par terre jusqu'à la mer de l'Ouest remontait aux premiers jours de la colonie. Les explorateurs s'avançaient toujours plus à l'intérieur, mais le but semblait reculer devant eux.

Avec La Vérendrye, cette idée est reprise vigoureusement. Quand il quitte l'Ouest, le découvreur a atteint la Saskatchewan, a exploré le Missouri, et ses successeurs se rendent jusqu'aux Rocheuses.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, les trappeurs et commerçants continuent les découvertes. Frobisher, Pond, Leroux se rendent jusqu'au Grand Lac des Esclaves. MacKenzie, partant du Fort Chipewayan, sur le lac Athabaska, continue jusqu'au Grand Lac des Esclaves et de là suit la "Rivière en bas", ou le Mackenzie actuel. C'est le premier voyage du célèbre explorateur, celui de 1789 qui le conduit à la mer Arctique; après bien des péripéties, MacKenzie revient au fort Chipewayan.

En 1791-92, il se rend en Angleterre où il prépare son second voyage. A l'automne de 1792, il se rend, sur la rivière la Paix, aussi loin qu'il le peut, et au printemps de 1793 il suit la rivière jusqu'à sa bifurcation, où il choisit la branche sud (la Parsnip). De là il continue et vient frapper la Fraser. MacKenzie décide de s'aventurer par terre et, avec ses hardis voyageurs, fait plus de 200 milles à travers un pays inconnu. Ils arrivent finalement à la Bella Coola qu'ils suivent jusqu'au Pacifique.

Le conférencier montre les conséquences de cette importante découverte et conclut par un appel au dévouement patriotique des descendants des découvreurs.

M. l'abbé d'Eschambault avait été présenté par M. Jean Préfontaine, qui présidait l'assemblée. M. L.-P. Gagnon remercia le conférencier en termes chaleureux.

Au début, Mlle Louise Guertin, nièce du conférencier, avait joué un joli morceau de Chaminade au piano, et à l'issue de la conférence Mlle Cécile Bouchard, jeune artiste bien connue, exécuta deux morceaux de son répertoire.

Un bel auditoire, composé en bonne partie de jeunes, était venu assister à la conférence.

Soirée de cartes de la Saint-Jean-Baptiste

On s'aperçoit que la température se réchauffe et il semble que l'ardeur des joueurs de cartes s'anime en proportion. Nous avons remarqué avec plaisir, à notre deuxième soirée, une augmentation sensible dans le nombre des concurrents.

Le succès et l'entrain de cette partie de cartes, qui avait réuni une assistance aussi nombreuse que choisie, a été parfaitement réussi. Tous les joueurs se sont défendus avec une énergie extraordinaire et que l'on comprend facilement, quand on voit les magnifiques prix qui sont l'apanage des vainqueurs.

Les gagnants de la deuxième soirée ont été:

Dames — 1er prix, un beurrier en argent, Mme A. Pinvidic; 2ème prix, une caisse de "Ginger Ale", offert par la Brasserie Pélissier, Mlle Agnès Jacques.

Messieurs — 1er prix, un nécessaire de toilette, M. J.-B. Laurence; 2ème prix, garniture boutons de manchettes, M. Edouard Lane.

Prix de rafle, une boîte de parfum, offert par la Brasserie Pélissier, M. Alfred Despatis.

La troisième partie aura lieu dimanche prochain, à 8 h. Venez nombreux, amenez vos amis et vous vous amuserez en famille.

Rappelez-vous que nous avons, à part des prix pour chaque soirée, un prix de série: $10 en or pour les dames, et pour ne pas faire de jaloux, nous en avons un semblable pour les messieurs.

Il n'est pas trop tard pour entrer dans la série; vous pouvez encore gagner facilement si vous êtes aidé un peu par la chance, mais il faut commencer. Alors venez dimanche prochain et vous ne le regretterez pas.

LE COMITE

"Athalie"

Le chef-d'oeuvre de Racine, comme on le sait, sera donné au Collège de Saint-Boniface le 14 mars, en l'honneur de S. G. Mgr Béliveau. Il y aura reprise le 18 mars, pour répondre à des demandes venant surtout des paroisses environnantes. Aux deux représentations, les billets sont de 75 et 50 sous. La répétition pour enfants aura lieu le 12, dans l'après-midi.

Un critique, que d'anciens regardent déjà comme périmé, a porté sur cette pièce un jugement d'ensemble d'une seule venue, et d'une rare plénitude malgré sa concision:

"La conception, dit Laharpe, la plus étendue et la plus riche dans le sujet le plus simple, et qui paraissait le plus stérile; le mérite unique d'intéresser pendant cinq actes avec un prêtre et un enfant, sans mettre en oeuvre aucune des passions qui sont les ressorts ordinaires de l'art dramatique, sans amour, sans épisodes, sans confidents; la vérité des caractères, l'expression des moeurs empreinte dans chaque vers, la magnificence d'un spectacle auguste et religieux, qui montre la tragédie dans toute la dignité qui lui appartient; la sublimité d'un style également admirable dans un pontife qui parle le langage des prophètes, et dans un enfant qui parle celui de son âge; la beauté soutenue d'une versification où Racine a été au-dessus de lui-même; un dénouement en action et qui présente un des plus grands tableaux qu'on ait jamais offerts sur la scène: voilà ce qui a placé "Athalie" au premier rang des productions du génie poétique; voilà ce qui a justifié Boileau, lorsque seul contre l'opinion générale, et représentant la postérité, il disait à son ami découragé: "Athalie" est votre plus bel ouvrage..."

La Chorale

Eh! bien, c'est fait et le chroniqueur remplit sa promesse. La chorale mixte portera le nom de "La Chanterie de Saint-Boniface". Gentil, n'est-ce pas?

Et puis, les préparatifs du prochain concert marchent rondement.

A noter que le chroniqueur a le devoir de faire une rectification. Il a été bien tenté, selon la coutume classique, de faire porter par le linotypiste de la Liberté, le poids de son erreur, mais se ravisant, il a décidé d'en accepter toute la responsabilité lui-même, comme un homme doit le faire.

A noter donc que le concert qui sera donné conjointement par la "Sinfonietta" et la "Chanterie de Saint-Boniface aura lieu le 21 mars et non le 19.

Nous réitérons l'invitation que nous faisions la semaine dernière aux dames, aux demoiselles ainsi qu'aux jeunes gens, de se joindre aux choristes. Ces derniers sont priés d'être fidèles à suivre les répétitions du mercredi soir, dans le sous-sol de la sacristie. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire un succès de ce concert. Il ne faut pas que notre génération laisse périr la réputation d'amateurs de musique, que nous ont valu les succès de nos aînés qui, d'ailleurs, nous aideront et nous applaudiront, à condition que nos exécutions musicales portent un cachet réellement artistique. Nous atteindrons ce but si nous avons le concours d'un bon nombre de chanteurs et de chanteuses.

Les solistes, dont nous parlerons la semaine prochaine, se sont mis à l'oeuvre dès le début. Ce sont des artistes connus de notre public, qui aimera à les entendre.

Les choristes redoublent d'effort afin de donner un concert parfait d'exécution.

Les billets se vendent à bas prix, non pas parce que nous croyons à l'infériorité de notre programme ou de l'exécution que nous en donnerons, mais bien parce que le but que nous visons est de fournir à tous l'occasion d'entendre, à peu de frais, de la musique classique et en cultiver le goût chez les jeunes. La question revenus est bien secondaire. Du moment que nous recouvrerons nos déboursés notre but aura été atteint, si notre programme et son exécution remportent le succès que nous avons lieu d'espérer.

LE COMITE

Cercle Sainte-Elisabeth

Le Cercle Sainte-Elisabeth donnera, le 17 de ce mois, la première partie de cartes de sa série. Cette soirée aura lieu dans le sous-sol de la cathédrale. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

Le sport

Jeudi dernier a eu lieu l'avant-dernière joute de nos Seniors à l'"Olympic". Nos joueurs devaient rencontrer le Loyola et la partie fut très intéressante. Nous enregistrâmes trois points, tandis que nos adversaires en comptaient un. Le dieu des batailles, invisible mais réel, présidait à la joute, et il y eut un moment de mêlée sanguinaire! Le calme se rétablit vite cependant, et tout continua comme si rien n'était.

Marius fut le héros de la partie, un héros dangereux et pas commode à embêter! Deleuw jouait pour la première fois avec les Seniors; ce joueur s'est montré excellent et a fait la meilleure impression. L'alignement était comme suit:

Buts, Armand Lévesque; défenses Van Belleghen et Bockstael; avants: Marius, Albert Lemay, Antonio Lemay, Desmedt, Deleuw et Huot.

Nos Seniors ne jouent pas cette semaine, mais ils se rencontreront avec les Immaculée le 14 mars et ils comptent que tous les amateurs s'y rendront.

* * *

Jeudi prochain, nos Juniors se mesureront avec les Loyola. Nos Juniors sont actuellement les premiers de leur section et ils figureront dans les finales. Nos Seniors sont également premiers, dussent-ils même perdre la partie contre l'Immaculée.

Seniors

	G.	P.	Eg.	Pts
Saint-Boniface	9	0	0	18
Imm.-Conception	6	2	0	12
Saint-Edouard	2	3	3	7
Saint-Alphonse	2	4	1	5
Loyola	1	6	2	[illegible]
Sainte-Marie	1	5	2	-3

Au Juniorat

Les amateurs du sport qui ont été assez chanceux pour voir la joute entre Letellier et le Juniorat ont sûrement été témoins d'une belle lutte entre deux clubs qui ont rivalisé d'adresse pour remporter la palme.

Dès le début de la période initiale, Jalbert parvint à briser les rangs de Letellier et à enregistrer un point. La partie devenait de plus en plus rapide, lorsque "Snake" s'oublia et porta un coup de son gouret à Couture; il répéta ce coup de théâtre trois fois dans la partie, et cela aux dépens des Junioristes. Les deux gardiens de but, Gallant pour Letellier et Ritchot pour le Juniorat, déployèrent une habileté remarquable. Dans le camp de Letellier, M.-E. Parent et McLelland ont révélé un véritable esprit sportif; nous les en félicitons. Les défenses des deux côtés ont su bloquer les joueurs avec habileté et sang-froid.

La joute finie, le résultat était encore douteux. Est-ce 4—3 pour Letellier ou 4—3 pour le Juniorat, ou bien encore 4—4, comme l'ont admis plus tard la plupart des spectateurs? Nous serions bien en peine de le dire; il faudrait étudier les artifices dont on s'est servi ce soir-là.

Après la partie, les joueurs se réunirent à la salle municipale pour échanger de chaleureuses poignées de main. Ensuite un succulent goûter leur fut servi chez le président du club du Juniorat, M. Léo Lafrenière. Inutile de dire qu'ils ont très bien fait les choses. A tous merci et au revoir.

* * *

Le lendemain, les Junioristes visitaient le club de Sainte-Agathe. La joute fut des plus amicales, et le club visiteur sortit vainqueur avec un résultat de 4—0. Nous félicitons le club de Sainte-Agathe et ses directeurs pour leur esprit sportif et leur belle tenue. Nous pouvons avancer sans crainte de nous tromper que c'est la plus belle partie cette année, grâce à vous, messieurs de Sainte-Agathe. Les Junioristes vous en remercient de tout coeur. A l'an prochain, les gars!

Cet homme de la Saskatchewan se sent bien mieux

M. L. Siaud fait l'éloge des Pilules Dodd pour les Rognons

Une maladie de rognons avait affaibli sa constitution et ses yeux

Forget, Sask., 1 mars (Spéciale) — "Depuis quelques années, je souffrais d'une maladie de rognons qui avait affaibli ma constitution et mes yeux", écrit M. L. Siaud, un citoyen bien connu ici. "Je pris l'habitude d'employer les Pilules Dodd pour les Rognons et depuis je me sens cent fois mieux. Que cette lettre persuade toutes les victimes des maladies de rognons, qu'il vaut mieux prendre deux pilules Dodd trois fois par jour que de faire de l'hôpital."

La source d'une bonne santé se trouve dans les rognons. Si on les garde forts et sains, toutes les impuretés se trouvent expulsées du système. S'ils sont faibles ou malades, les impuretés restent dans le sang et de sérieux désordres s'ensuivent.

Les pilules Dodd pour les rognons aident les rognons à accomplir leur travail qui consiste à nettoyer et purifier le sang.

Toute personne faible, nerveuse, déprimée devrait en faire l'essai.

Mlle FLORENCE SCHIMNOWSKI, fille de M. et Mme John Schimnowski, de Saint-Boniface, a quitté notre ville mercredi dernier pour entrer au Noviciat des Rév. Soeurs de l'Immaculée-Conception, à Montréal. Mlle Schimnowski est élève de notre Académie Saint-Joseph où elle a remporté des succès signalés tant aux examens du département qu'aux divers concours français. Nos félicitations à la famille et à la jeune novice.

PETITES NOTES

Mme et Mlle Pétrin sont de retour d'un voyage dans la province de Québec.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Alexandre Bernier est à peu près rétabli de la longue et grave maladie qui l'a tenu éloigné de son bureau depuis plus de deux mois. Il annonce à sa clientèle qu'il est dès maintenant en mesure de donner des consultations chez lui, 630, rue Saint-Jean-Baptiste.

Sépultures

Le 17 février — Marie-Agathe-Jeanne-Eveline, née le 3, enfant de François Saint-Pierre et d'Alice Green. Parrain, Samuel Turcotte; marraine, Juliette Beaudet.

Le 17 février — Marie-Rose-Ernestine, née le 3, enfant d'Eugène Fontaine et d'Alice Caron. Parrain, Ernest Fontaine; marraine, Rosanna Poirier.

Le 17 février — Joseph-Alfred-Elzéar-Raymond, né le 10, enfant de Joseph-Elzéar Desrosiers et de Louise Despatis. Parrain et marraine: Alfred Despatis et son épouse, née Evelina Phaneuf.

Le 17 février — Joseph-Eugène, né le 17, enfant de Joseph-Eugène Prince et de Parmelisa Doucet. Parrain, Ludger Roux; marraine, Mme Julie Prince.

Le 21 février — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Honoré Gauthier, époux de Rosalie Gaudry, décédé le 19 à l'âge de 71 ans.

Le 21 février — Tancrède Schwartz, époux d'Alina Guertin, décédé le 18 à l'âge de 65 ans.

Le 22 février — Herminie Malepart, épouse de Ferdinand Rheault, décédée le 19, à l'âge de 69 ans.

Le 23 février — Léon Roy, époux de Melina Landry, décédé le 19, à l'âge de 78 ans.

Baptêmes

Le 26 février — Joseph-Arthur-Gérard-Lucien, né le 22, enfant de Pierre Laplante et de Marie Ducharme, de Woodridge, Man. Parrain et marraine: Arthur Jourdain et son épouse, née Adrienne Charette.

Le 2 mars — Marie-Sophie-Thérèse-Annette, née le 27 février, enfant d'Adonias Therrien et d'Eulalie Fraser. Parrain et marraine: Jean Toutant et son épouse, née Sophie Fraser.

Le 3 mars — Joseph-Rosario-Alcide, né le 26 février, enfant d'Alcide Roy et d'Anna Roy. Parrain, Rosario Faucher; marraine, Rose-Aimée Roy.

Le 3 mars — Joseph-Meloin-Omer, né le 1er du mois, enfant de Louis Pion et de Margaret Forest. Parrain et marraine: Célien Dusseault et son épouse, née Marie-Louise Pion.

UNION CANADIENNE

Notre année fiscale vient de se terminer. Il paraît que cela pourrait être bien pis! En tout cas, nous aurons sous peu l'assemblée des actionnaires et nous verrons.

A cette occasion, pourquoi ne pourrions-nous avoir un gentil petit banquet ou quelque chose du genre?... C'est cette année le quinzième anniversaire de notre association et nous pourrions peut-être nous le rappeler joyeusement.

Quinze ans de bons offices, cela vaut bien une petite réjouissance! Qu'en pensent nos augustes directeurs?

* * *

Nos joueurs de gouret sont bons sur toute la ligne, mais il est des moments où même les substituts embarquent sur la glace. C'est quand l'enthousiasme les gagne!

* * *

Et la ligue commerciale? Demandez à Cecil Hart ce qu'ils ont décidé... Ah! c'était intéressant, cette assemblée, et le pauvre Albert faisait tout son possible... C'est pour dire qu'il y a parfois loin de la coupe aux lèvres. Par chance que nous aurons l'autre coupe...

Le bienfaiteur et l'obligé voient le service rendu à travers la même lorgnette; seulement, chacun y regarde par un bout différent.

* * *

Rien n'éclaire sur les défauts d'un ami comme de l'attendre à un rendez-vous.

* * *

Il faut être sage avec sagesse et avoir de l'esprit avec bon sens. Joseph Roux.

JULES PRAVIEUX

S'ils connaissaient leur Bonheur!...

FEUILLETON DE LA LIBERTE — No 19

Et d'une voix déclamatoire, aux intonations maladroites, comme celles d'un enfant qui réciterait une leçon, Emile Lefresne se mit à débiter, avec l'accent d'une foi intense: "Ah! paysan de France, enfant de notre vieille Gaule, ne prendras-tu pas ta part de cet empire choyé par la nature — c'est du Canada qu'il s'agit, mon cousin! — découvert par nos pères, arrosé de leur sang?... Vois, la terre est riche et féconde, elle est neuve, elle est libre et s'offre à toi; elle n'attend que ton travail pour te donner des récoltes abondantes, pour procurer l'aisance à toi et aux tiens, à toi, maître dans ta maison, seigneur dans ton domaine!"

— C'est beau comme un prospectus électoral de notre député! remarqua M. Randon.

— "Vois," poursuivit Emile, qui, sans se troubler par les airs sceptiques de son cousin, haussait le ton, s'exaltait en récitant, vois: les rivières majestueuses serpentent dans la plaine, les milliers de lacs étincellent au soleil, riches viviers. La grasse prairie ondule à perte de vue attendant le sillon. Sur les plateaux herbeux paissent dans l'immensité, libres, d'innombrables troupeaux. Vois, déjà, çà et là, la douce langue maternelle résonne, le clocher et la croix se dressent, quelque coiffe blanche de bonne soeur apparaît sur le seuil de l'école, les fermes des colons s'éparpillent dans la campagne, une paroisse se grossit où vivent fraternellement Canadiens-Français, Français, Suisses, Belges. Ici encore, c'est la patrie. Tu ne l'as pas quittée; tu l'as agrandie, tu l'as prolongée au delà de l'Océan. C'est elle encore que tu retrouves et que tu foules sur le sol de l'Amérique, c'est la Nouvelle-France rêvée par nos aïeux, ébauchée par eux et qu'achèvent les petits-fils pour l'honneur et la prospérité de la race!"

Le jeune homme s'arrêta essoufflé. Il regardait M. Randon d'un air qui quêtait son admiration, qui voulait dire: "Est-ce qu'on peut y tenir, hein, quand on sait ça?"

— Mais, mon pauvre enfant, fit l'ancien professeur d'une voix très calme, c'est du Chateaubriand pour agence d'émigration que vous m'avez servi là! Didier vous dirait comme à moi, à propos de mes goûts champêtres, que vous êtes une victime de la littérature! Si c'est là ce que vous appelez des renseignements précis!...

— Oh! mais, protesta le meunier, il y a une carte; j'ai déjà choisi l'endroit où sera mon lot, c'est dans la région de Winnipeg. Je sais le prix du voyage: c'est cent quatre-vingt-un francs vingt-cinq centimes, d'Anvers à Québec!

M. Randon crut sage, pour l'instant, de ne point étouffer tout cet enthousiasme sous des objections de bon sens. Il n'ignorait pas que le bon sens, s'il parle par une bouche édentée, est toujours suspect aux jeunes qui se défient de cette expérience et de cette prudence et de cette sapience dont les "vieux" aiment à parer leur déclin, pour garder l'avantage sur leurs concurrents de la génération montante. Il se contenta de dire:

— Mais, votre mère, que deviendra-t-elle dans votre projet?

— Ma mère, fit Emile, mais elle me suit! Je n'aurais pas le courage de quitter la France si j'y laissais ma mère. Vous savez ce qu'elle est pour moi, ce que je suis pour elle! A ce propos, mon cousin, je dois vous dire que ma mère désirerait beaucoup vous parler. Elle serait, je crois, heureuse de vous voir. Sans vouloir vous faire des reproches, je dois vous avouer que vous ne la gâtez pas; vos visites sont bien rares. Vous avez un peu oublié le chemin de l'Etang-Neuf. Ma mère s'en étonne et s'en plaint à moi, quelquefois.

M. Randon parut gêné.

— Mon cher Emile, fit-il après un silence, vous savez que je vous aime beaucoup; je crois vous l'avoir prouvé. Il me déplaît d'avoir avec vous des arrière-pensées. Puisque vous la provoquez vous-même, eh bien, je vais vous donner une petite explication; vous verrez, par là, quelle confiance j'ai en vous. Le sujet est bien un peu délicat... enfin, avec vous!... Si je ne vais pas plus souvent voir votre mère pour qui j'ai de la sympathie, qui m'a été si dévouée pendant ma maladie, c'est que... c'est que... oui, vraiment, le sujet est très délicat... allons, Emile, dites-moi la vérité, est-ce que votre mère ne songerait pas à se remarier?

Le meunier eut un rire franc, large, sonore.

— La question n'est pas aussi drôle qu'elle le paraît! s'empressa de dire M. Randon. Votre mère met une telle insistance à me parler de sa solitude. On croirait que...

— On croirait la vérité! fit le jeune homme encore mal remis de son accès de gaieté. Si vous l'aviez demandée en mariage, je suis convaincu qu'elle n'aurait pas dit non... Cette pauvre maman! Elle aurait fait là un sacrifice... un très grand sacrifice... poursuivit-il en phrases hachées, car un rire s'attardait dans sa gorge. Elle m'aime... beaucoup... elle voudrait me voir heureux... riche. A cause de moi, pour que je sorte des soucis d'argent, elle se serait résignée à tout, c'est certain, même à se remarier... avec vous... avec un autre, pourvu qu'il puisse m'aider de sa fortune! Oh! celui-là, par exemple, n'aurait pas pu se vanter d'être épousé pour lui-même!

Ce fut pour M. Randon un grand coup de lumière qui l'éblouit; il avait compris. Comme il ne voulait point paraître en posture humiliée devant ce jeune homme, il donna un autre tour à l'entretien. Lorsque le meunier fut parti, il revint à cette explication d'où son orgueil d'homme sortait quelque peu fripé. Plus d'une fois, il s'était plaint de la manie innocente qu'avait Mme Lefresne de lui laisser comprendre qu'elle ne répugnait pas à l'épouser, mais, jamais, l'idée ne lui était venue de s'en offenser. Bien au contraire, son amour-propre d'homme, sa fatuité de vieux célibataire s'en trouvaient flattés. Il était "recherché" comme autrefois, alors qu'il tenait registre des "refusées". De savoir qu'il pouvait encore jeter quelque émoi dans un coeur féminin, lui inspirait de délectables pensées comme en conçoivent nos jeunes gens qui, revenant de conquérir une dot, croient toujours pouvoir dire à la manière de César: "Je suis venu, "j'ai été vu", j'ai vaincu."

Encore une illusion qui s'en allait! M. Randon n'était pas aimé autant qu'il l'ambitionnait; il le constatait une fois encore. Il s'en affligea plus que de raison, comme s'il se fût heurté à la plus douloureuse évidence: nos souffrances morales sont à la taille de notre âme. Maussade, désoeuvré, en quête d'une "distraction" qui l'arracherait à lui-même, à sa mauvaise humeur, à son ennui, il ne trouva rien de mieux que d'aller faire visite à l'abbé Nantois. Il avait précisément des reproches à lui présenter. Le curé de Villenoisy, si assidu, autrefois, à venir, chaque dimanche, après vêpres, à la villa du Pausilippe, ne se montrait plus pour offrir la revanche à l'écarté. Pourquoi ce changement dans ses habitudes qui semblaient chères à l'un et à l'autre? "Il m'est très attaché, pourtant, se disait M. Randon; c'est un ami!... Enfin, j'en aurai le coeur net!"

Comme il pénétrait dans la cour du presbytère, M. Randon s'y rencontra avec Mlle Léontine Nantois, soeur de M. le curé, plus âgée que lui de dix ans au moins, et qui était à la fois sa cuisinière, son maître de chapelle, son bedeau, son sacristain, son organiste, parfois même son enfant de choeur (elle répondait aux prières de la messe de la grille de communion). Dans sa longue et maigre personne, elle alliait à la douceur, à la timidité de l'agnelle la simplicité de la colombe. Les soeurs de curés qui fleurissent les presbytères passent pour n'être point toutes bonnes à canoniser. Il en est, dit-on, qui sont un peu trop parlantes, un peu trop gouvernantes, un peu trop envahissantes; l'avocat du diable trouverait aisément son compte à éplucher leurs vertus. Celles-là, avant de vêtir la robe de gloire feront bel et bien, je le leur prédis, des années de purgatoire pour avoir, durant les jours de leur vie terrestre, apporté dans la maison du prêtre, les petites curiosités, les petites vanités, les petites malices des enfants du siècle. Les curés du doyenné qui fréquentaient le presbytère de Villenoisy s'accordaient à reconnaître que Mlle Léontine était l'honneur de sa corporation, qu'elle se montrait digne d'être une soeur d'évêque, et ils déclaraient à l'abbé Nantois: "Mon cher, votre soeur est le miroir des soeurs de curés."

— Si seulement ma soeur consentait à s'y regarder!... soupirait le desservant de Litry.

M. Randon avait surpris Mlle Léontine qui, son tablier relevé par un coin, distribuait du grain à une tribu de poules blanches qui l'entouraient et venaient manger jusque sous sa jupe. Comme il apercevait, étendus sur la haie qui enserrait la cour, un dolman d'officier, un pantalon rouge à bande noire, et, sur le rebord d'une fenêtre, un casque d'officier à plumet écarlate, il voulut badiner:

— Pardon, mademoiselle, fit-il en se découvrant, c'est bien ici qu'habite M. l'abbé Nantois, curé de Villenoisy?... Je crains de m'être trompé, ajouta-t-il en désignant de la main le casque et les vêtements militaires épars sur la haie.

Mlle Léontine rougit depuis la pointe de son menton déjà effilé, jusqu'à la racine de ses cheveux dont les bandeaux plats lui couvraient pudiquement les tempes.

— Mais... balbutia-t-elle d'une voix effarouchée de petite pensionnaire, vous le savez bien, monsieur Randon, que c'est ici chez mon frère... C'est le presbytère.

— Oui, mais on se croirait dans la villa d'un officier, sur le boulevard Saint-Didier à Marnant!

— M. le curé doit faire cette année une période d'officier de réserve à son régiment. J'ai sorti ses effets pour qu'ils prennent l'air... à cause de la naphtaline... C'est si terrible, les mites, ça mange tout!

— Ah! mademoiselle Léontine, vous êtes l'ordonnance de M. le sous-lieutenant. Vous n'avez peur de rien, décidément... Et où est-il donc, notre officier de cuirassiers?

— Dans la salle à manger, M. Randon.

L'abbé Nantois entendant parler dans la cour se montra au seuil du presbytère à cette heure-là tout ensoleillé. Son corps restait dans l'ombre du corridor tandis que sa tête, qu'il penchait au dehors pour mieux voir, semblait auréolée de lumière. Il tenait à la main un grand sabre droit de cavalerie sorti du fourreau et qui flamboyait:

— Ah! c'est vous, monsieur Randon! fit-il.

— Oh! mais, s'écria celui-ci, on vous prendrait pour l'ange du Seigneur qui défendait l'entrée du Paradis, après la chute de nos pères!

— Ce n'est pourtant qu'un sous-lieutenant de cuirassiers qui nettoie sa latte (1).

— Qui donc prétendait, s'écria M. Randon, que notre temps est banal! Voilà que mon curé m'apparaît une épée à la main et, pas plus tard qu'avant-hier, comme j'étais allé à Marnant voir mon ami le commandant Duprieux, je l'ai trouvé qui raccommodait son chapelet! Le père Hugo eût tiré de ces spectacles toute une page d'antithèses... Mais enfin, monsieur le curé, est-ce que vous partiriez en guerre?

— Qui sait!

— Allons donc! Les gens de la Germanie sont bien trop occupés à fabriquer leur camelotte pour songer à nous tomber dessus! Au reste, je vois clairement ce qu'ils auraient à y perdre, plus difficilement ce qu'ils auraient à y gagner. Ont-ils avantage à nous faire la guerre? Eh bien, non. Alors... Ils savent où est leur intérêt, car ils sont malins, très malins.

— Monsieur Randon, dit le curé, souvenez-vous de Nabuchodonosor, roi des Babyloniens.

— Nabuchodonosor, je le connais de nom, j'ai entendu parler de cet homme-là, mais, du diable, si je me souviens de ce qui lui est arrivé!

— A cause de son orgueil, il fut changé en bête. Même chose adviendra certainement aux Teutons, si ce n'est déjà fait. A force de s'adorer eux-mêmes, il s'abêtiront. Ce qui leur reste de raison s'obscurcira tout à fait; ils perdront, avec le sens des réalités, le sens de leur intérêt, et la guerre sera: c'est prévu, c'est annoncé, c'est peut-être imminent. Elle sera formidable, la ruée d'animaux. Il faudra, ce jour-là, entrer dans sa coquille (2) et tirer du fourreau le grand sabre que voici... Mais, je vous tiens là debout, monsieur Randon, sans même vous inviter à vous asseoir! Entrez donc... Ce n'est pas ici le Paradis terrestre, et je n'ai pas reçu l'ordre de vous interdire l'accès.

— Merci bien, fit M. Randon, je suis pressé... Au surplus, je ne suis point venu pour porter des compliments. Vous me délaissez, monsieur le curé. Où sont nos bonnes parties d'écarté du dimanche? Aurais-je donc démérité? M'auriez-vous mis à l'index? Pourquoi ne vous voit-on plus à la villa?

— Je suis très occupé.

— C'est une excuse qui a trop servi à tout le monde: trouvez mieux que ça. Vous ne me ferez pas croire qu'à Villenoisy la piété de vos ouailles, plutôt tiède à l'ordinaire, soit devenue subitement si fervente qu'on assiège, tous les jours, votre presbytère pour se disputer vos absolutions!... Allons, il y a autre chose. Vous êtes la franchise même, je le sais. Parlez, monsieur le curé, votre serviteur écoute.

L'abbé Nantois parut se consulter un instant, puis, du ton résolu d'un homme qui se décide à tout dire, il déclara:

— Monsieur Randon, si je ne vais plus me battre avec vous à l'écarté, c'est qu'après expérience, j'ai reconnu que je perdais mon temps.

— Comment, du temps perdu d'aller voir un ami, de lui faire plaisir, de soutenir le moral d'un pauvre vieil abandonné!

— Je crois, reprit posément l'abbé, que vous ne savez pas bien au juste ce que c'est qu'un curé. Un curé, monsieur Randon, c'est-à-dire un prêtre qui a charge d'âmes, n'a point reçu mission d'aller distraire ceux de ses paroissiens qui s'ennuient et qui, du reste, ne donnent que bien rarement, deux ou trois fois l'an, tout au plus, une heure de leur temps aux offices du dimanche. En me montrant aussi assidu à vos parties d'écarté, j'avais mon plan... qui a échoué. Si je vous visitais si souvent, si je me faisais votre partenaire aux cartes, j'avais l'espoir que la présence d'un prêtre, nos entretiens, nos controverses, nos disputes si vous le voulez, vous amèneraient à réflexion, vous suggéreraient quelques pensées de retour en vous apportant la lumière.

— L'apostolat de l'écarté!

— Il ne m'a pas réussi avec vous; j'y ai renoncé.

— Dire, s'écria M. Randon d'une voix qui s'attristait, que vous veniez chez moi uniquement pour me convertir! Avec votre franchise, monsieur le curé, vous me faites mal. Vous auriez dû me laisser mes illusions: c'est si bon de se croire aimé pour soi-même... Alors, vous me lâchez?

— N'en croyez rien, monsieur Randon. Un curé ne lâche jamais personne de ses paroissiens, mais, je vous prive d'écarté, délibérément. Consignée au curé, la villa du Pausilippe; ordre de moi-même. J'ai d'autres âmes qui réclament mes soins et qui, je l'espère, en sauront mieux profiter que vous, mais sachez bien que je vous ai à l'oeil! Tenez-vous-le pour dit; je vous guette, et on vous aura, monsieur le penseur libre!

L'ancien professeur se sentait un peu gêné par le regard ferme, conquérant que l'abbé Nantois tenait arrêté sur lui. Il voulut employer la méthode dont il usait toujours en pareil cas: la douce ironie. Se tournant vers Mlle Léontine Nantois qui, ayant fini de donner la pâture à ses poules, secouait son tablier pour en faire tomber les derniers grains d'avoine, il lui dit:

— Ah! mademoiselle, que vous avez donc un terrible frère! Si jamais, les gens de la nation puante, "si quis de gente hircosa" (3), sortent de leurs forêts pour foncer sur nous, et si M. le curé est aussi dur pour ces animaux que pour les vieux célibataires de Villenoisy, il en découdra, avec son grand sabre, des aunes de peau allemande! De quoi garnir, à son retour, les dessus de malle de toute sa paroisse!

— Oh! monsieur Randon, protesta la rougissante Léontine, c'est certain qu'il en tuera beaucoup, mais ça lui fera tant de peine; il est si bon, mon frère!... Pourvu, du moins, qu'ils ne viennent pas jusqu'ici; j'en mourrais de peur!

— Alors, gare à vos confitures! mademoiselle, dit M. Randon taquin. Vous savez qu'ils mangent ça avec tout, même avec de la philosophie!

— C'est que des pots de confiture, reprit Mlle Léontine, j'en ai plein un grand placard dans la chambre de Monseigneur, derrière le lit!...

— Ils n'en laisseraient point, remarqua le curé; ils prennent tout ce qui leur tombe sous la patte: nos pendules, autrefois!... Mais, vous savez, qu'ils ne s'y frottent pas!

Et l'abbé Nantois, de son grand sabre de cavalier, coupa l'air d'un seul coup de sa latte, ces mains rapaces qui menaçaient les pendules de France et les confitures de sa soeur.

— C'est étrange, fit M. Randon qui tenait à finir par un bon mot, ces brutes ont l'esprit de recueillement!... Mes hommages, mademoiselle, au revoir, mon lieutenant, ajouta-t-il en saluant l'abbé Nantois et sa soeur.

Lorsque M. Randon eut quitté le presbytère, sa mélancolie, qu'avait un peu endormie cette vision de son curé lui apparaissait dans un rayon de soleil, une épée nue à la main, se réveilla et s'aggrava. De cette excursion à la recherche d'un réconfort moral, il rapportait une nouvelle désillusion: "J'aurais mieux fait de n'y pas aller, se disait-il. Sans doute, l'abbé Nantois est un ami pour moi, mais s'il m'aime, c'est avec l'idée de me convertir; c'est parce qu'il me voit tout couvert de péchés et qu'il voudrait me savonner. Il aime le salut de mon âme beaucoup, et moi par-dessus le marché... Et les autres donc? Emile Lefresne et Berthe Vallerin ont bien pour moi quelque petit attachement, mais s'ils m'aiment, c'est parce qu'ils s'aiment, que je suis pour eux une espèce de trait d'union, que loin de les empêcher de s'aimer, je seconde leur inclination. Que je m'avise de contrarier leurs rêves et je verrai!... Ils m'aiment eux aussi, comme l'abbé, par-dessus le marché! Le jeune Emile m'annonce qu'il veut franchir les océans pour chercher fortune là-bas et rentrer un jour, avec le magot, pour retrouver sa Berthe; il ne lui vient même pas à la pensée que cette vieille bête de cousin Philippe puisse avoir pour lui quelque affection, ou s'il s'en doute, il n'en a cure; il ne se dit pas que son départ va augmenter encore mon isolement. Non, aucun regret de me quitter, tout pour l'autre: un amoureux, quoi!... Mme Lefresne!... n'en parlons pas, je ne suis pour elle qu'un riche, un propriétaire, de la matière épousable, enfin!... Mes cousins, cousines, cousinots, cousinettes, toute la bande des moustiques, ça m'aime parce que le dois mourir un jour. Supposons que je sois immortel, non pas provisoirement, à la manière des académiciens, mais pour de vrai, cette "grande" amour qu'ils ont pour moi, et qui, lorsque je suis malade, augmente avec mon degré de température, n'aurait pas la vie dure!... Où sont-ils donc, ceux qui m'aiment? Mon Dieu, que je suis donc seul!"

Plus M. Randon prolongeait sa méditation désolée, plus s'avivait en lui le sentiment de sa solitude de coeur, de son délaissement. A tout instant, une figure venait se placer d'elle-même sur l'écran de sa pensée: celle de Mme Pardolles et c'était pour lui un vrai soulagement que d'évoquer cette image: "Sincèrement, songeait-il, il n'y a qu'elle. Toujours, elle se montre pour moi pitoyable, bonne: elle me comprend. Oh! je ne dis pas qu'elle m'aime, bien que les souvenirs d'un premier amour soient joliment puissants... chez la femme! Qui sait!... Oh! c'est d'un grand secours dans la vie, cette assurance qu'un coeur est à vous, qu'on n'est pas — à cinquante-cinq ans! — un enfant trouvé, un "assisté" qui, s'il veut, à tout prix, aimer quelqu'un, ne peut donner son affection qu'à ceux-là qui veulent bien lui faire l'aumône de se laisser aimer!... Mon Dieu, que je suis donc seul!" répétait-il pour la vingtième fois.

Un jour que cette évidence lui semblait plus lourde à porter encore que d'ordinaire, M. Randon se rendit à Montbois et implora de Mme Pardolles la faveur de venir lui faire visite aussi souvent qu'il lui plairait. Il fut surpris et charmé de ne point trouver de résistance, comme il s'y attendait: il prit ainsi l'habitude, qui, bientôt, lui fut infiniment douce, de ne point quitter Montbois sans aller causer quelques instants avec elle. Il en vint même, sur l'invitation qu'elle lui en fit, à laisser son cheval et sa voiture chez Mme Pardolles tandis qu'il circulait par la ville pour les "commissions".

La villa de Mme Pardolles devenait ainsi, en quelque manière, sa maison; il avait l'illusion de s'y croire en famille: ne se rencontrait-il pas là, parfois, avec Berthe Vallerin avec qui on parlait du projet d'Emile Lefresne de s'expatrier pour préparer le bonheur de l'avenir? Il trouvait une jeune fille toujours vaillante, prête à la lutte et qui l'émerveillait par son inflexible douceur, sa résignation active: "Ah! si j'avais une fille comme celle-là!" se disait-il. De ces entretiens où son coeur desséché d'égoïste trouvait à s'épanouir, il emportait toujours une impression réconfortante. Il lui semblait que la maison de Mme Pardolles se faisait chaque jour, pour lui, plus accueillante, plus intime, que la vie avait pour lui quelques sourires. Peu à peu, ses visites, qu'au début il espaçait prudemment, devinrent quotidiennes. S'il n'avait aucune raison d'aller à Montbois, il s'ingéniait à se forger des prétextes, et, lorsque, malgré tout, il ne pouvait s'y rendre, la journée lui semblait pesante, interminable, perdue pour lui, puisqu'elle ne lui avait donné aucune joie.

L'assiduité de M. Randon à la villa de Mme Pardolles ne pouvait passer inaperçue à Montbois où, comme dans toutes les petites villes, derrière le rideau de chaque fenêtre, se tenaient braquées des paires d'yeux qui inspectaient la rue, cherchant à repérer la vie du prochain. Déjà on s'étonnait, on allait "causer" (si vous avez vécu, l'espace de quelques années, en quelque petite bourgade de province, vous saurez ce que "causer" veut dire), des "bruits" allaient courir et M. Randon n'ignorait pas qu'une fois partis, il n'était au pouvoir de personne de les arrêter. Il avait des scrupules de provoquer ainsi les commérages, mais Mme Pardolles, qui connaissait le précepte de l'Ecriture: "Prends soin de ta réputation", paraissait l'avoir oublié, se croyant sans doute bien défendue contre les morsures des vipères de l'endroit par cette transparente honnêteté de sa vie qui devait faire fuir la vermine: "Si elle voyait son bon renom en danger, se disait M. Randon, elle me prierait délicatement de m'abstenir." Cette pensée qu'elle pouvait lui interdire sa maison, lui donnait comme le frisson. Ses visites quotidiennes, il ne saurait plus s'en passer.

M. Randon se fût rassuré pleinement s'il eût appris que Mme Gardin, l'épicière de la place, qui, de son comptoir, présidait le bureau des nouvelles de Montbois, voulait bien donner des rencontres de son client avec Mme Pardolles l'interprétation la plus favorable: "Ça pourrait bien finir par un mariage", déclarait-elle. Mme Pardolles, sa meilleure cliente, "allait se marier avec M. Randon, son meilleur client; on aurait enfin du "nouveau", ce qui est sans prix à Montbois. Il y aurait-là matière à commentaires inépuisables, à des palabres sans fin avec les madames de la ville. Déjà, Mme Gardin supputait le gain qui pourrait lui échoir des noces Randon-Pardolles qu'elle ne se figurait qu'exceptionnellement fastueuses. Des gens si riches!

(A suivre)

(1) Son sabre.

(2) Nom familier de la cuirasse dans les régiments de l'arme.

(3) Si quelqu'un de la nation qui sent le bouc.

LES DETENTEURS DE POLICES AJOUTENT $1,000,000 PAR JOUR

Une année record pour la Métropolitan Life. — Les détenteurs de polices sont les propriétaires de la compagnie. — 2,613,867 sont des Canadiens. — Augmentation du service de bien-être.

Les activités de la Metropolitan Life Insurance Company intéressent directement toutes les familles du Canada, puisque cette compagnie a près de trois millions de polices en force au Canada. Si l'on se base sur le présent chiffre de la population canadienne, il y a une police de la Metropolitan Life par trois personnes, hommes, femmes, ou enfants, au pays. Etant donné que les détenteurs de polices sont les propriétaires de la Metropolitan Life, compagnie mutuelle, chacun d'eux a intérêt à connaître



HENRY E. NORTH
Troisième Vice-Président

les progrès de la compagnie. Pour cette raison ils apprendront avec un intérêt particulier que durant toute l'année fiscale 1928, les 26 millions de détenteurs de polices ont ajouté chaque jour un million de dollars au fond de réserve. Cet immense fond de réserve est nécessaire pour la protection des détenteurs de police contre les hasards de la vie et du commerce, aussi bien présents que futurs. En faisant la revue des activités de l'année, on remarque l'intérêt grandissant que suscite l'assurance-vie. Autrefois, l'assurance avait pour but unique de venir en aide aux dépendants dans le cas de décès du gagne-pain de la famille. Bien qu'aujourd'hui on n'ait pas laissé de côté ce point de vue, l'assurance vise de façon générale à améliorer les conditions d'existence.

Elle est ordonnée de façon à pourvoir aux frais d'instruction des enfants, à assurer des revenus durant les périodes de chômage occasionnées par la maladie ou les accidents et enfin à fournir au détenteur de la police une excellente forme de placement. Au moyen de l'assurance par groupe, patrons et employés travaillent la main dans la main et ont une protection idéale par l'assurance, qui, d'autre part, permet aussi aux hommes d'affaires d'obtenir le crédit nécessaire à leurs entreprises. Etant la plus grande compagnie d'assurance au monde, la Metropolitan Life contribue grandement à concevoir, et développer ces avantages multiples. De pair avec tout ce qui précède, le travail de bien-être social entrepris par la compagnie se développe plus que jamais.

Durant 1928, plus de trois millions de visites ont été faites par les garde-malades à des détenteurs de police de la Metropolitan Life. Sur ce nombre, 331,075 visites ont été faites à des assurés canadiens, soit une moyenne de 1100 visites durant chacun des jours de travail de l'année. Plus de quarante-huit millions de pamphlets traitant des questions d'hygiène ont été distribués gratuitement, dont près de trois millions au Canada. Depuis l'inauguration du service social de la compagnie, près de trois millions et demie de visites ont été faites au Canada par nos garde-malades et au Canada également l'on a distribué gratuitement, partout où ils pouvaient être le plus utiles, vingt-cinq millions de pamphlets traitant des questions de santé et d'hygiène. La compagnie Metropolitan Life a enrégistré des assurances pour un montant de trois billions et quart durant l'année 1928, ce qui porte le total des assurances garanties par la compagnie à plus de seize billions, soit un record mondial.

Au Canada, durant l'année, le montant des nouvelles assurances mis en vigueur par la compagnie a été de plus de deux cent douze millions, ce qui porte le total des assurances de la Metropolitan Life, en force au pays, à plus de huit cent cinquante millions, soit bien près d'un billion de dollars. Un point qui est particulièrement intéressant pour les Canadiens est l'augmentation des placements canadiens de la Metropolitan, qui ont atteint l'année dernière $171,318,170, soit une augmentation de plus de $18,000,000. Durant les douze mois de l'année les paiements faits aux détenteurs de police au Canada se sont élevés à $12,940,046.

AU SACRE-COEUR

Bénie soit la retraite!

"La paroisse du Sacré-Coeur a eu sa retraite du 24 février au 3 mars. Merci aux deux dispensateurs de la Bonne Nouvelle qui ont mis les nôtres à même de profiter de tous les avantages d'une retraite paroissiale. Merci à ces deux hommes de Dieu qui ont travaillé avec ardeur au progrès spirituel des âmes confiées. Merci aux RR. PP. Léon Laplante et Isidore Dubé, Rédemptoristes, qui, bien avant de se diriger vers d'autres champs de labeur, virent lever la moisson: un surcroît de piété, de charité et de générosité. Bénie soit toujours la retraite!

La séance de demain soir

Au soir de la fête de l'Ange de l'Ecole, saint Thomas d'Aquin, le 7 mars, les enfants de l'école du Sacré-Coeur donneront une séance. Comme les hommes d'affaires, ils vous admettront moyennant 25 sous. Un programme varié, bien intéressant, vous est promis. Alors, n'avez-vous pas hâte de venir les manger des yeux? Le 7 au soir!

Les Quarante-Heures

Quarante heures solennelles d'adoration, d'actions de grâces, de réparation et de demandes commenceront à l'heure de la grand'messe dimanche prochain. Rendez-vous dès l'ouverture et persévérez dans la prière.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Le 10 mars, le deuxième dimanche du mois, il y aura réunion mensuelle des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste. La réunion aura lieu à 3 h. de l'après-midi dans la salle Saint-Jean-Baptiste. Qu'est-ce que notre patron nous demande après la récente retraite? Reprendre nos séances avec un esprit catholique et canadien-français tout fortifié.

Partie de cartes

Retenez la date! Le 10 mars au soir, il y aura une partie de cartes. Pour cette fois, le prix d'entrée sera de 35 sous: voilà la décision des organisatrices.

Rééléction

La commission scolaire paroissiale a réélu à la présidence M. Ph. L'Heureux, au secrétariat M. J.-H. Rhéaume; de même MM. P. L'Heureux et J.-A. Dostert gardent leur poste de représentants de la paroisse au point de vue légal.

Baptêmes

Le 3 mars — Marie-Léa-Alice, enfant d'Alexandre Kobs et de Laura Lussier. Parrain, E. Lussier, représenté par Arm. Lussier; marraine, Léa Bonin.

Le 3 mars — Marie-Marguerite-Thérèse, enfant de Léo Millette et d'Alice Tessier. Parrain, Joseph Tessier; marraine, Marguerite Barton.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura son assemblée mensuelle le mercredi 6 courant, dans la salle du Club Amicus, à 2 h. Immédiatement après l'assemblée aura lieu une partie de cartes au profit du club. Tous les membres sont priés d'y assister. Entrée, 25 sous.

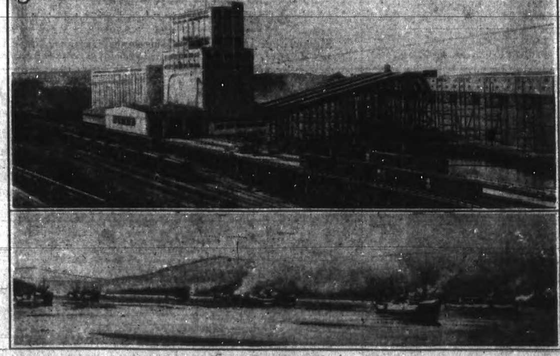
REGINA — A Cardross, 40 milles au sud de Moose Jaw, C.-T.-H. Jorlison, sa femme et son fils ont perdu la vie dans l'incendie de leur demeure. Le feu a pris par un poêle surchauffé.

Les remèdes du Dr Fahrney

Nos abonnés ont reçu la très intéressante publication intitulée la "Lumière", publiée dans un excellent français par l'importante maison Peter Fahrney and Sons, de Chicago. Cette revue mérite un meilleur sort que l'on réserve d'ordinaire aux circulaires et annonces commerciales que l'on jette au panier après les avoir parcourues en diagonale d'un oeil distrait. Que nos abonnés la lisent attentivement et ils apprendront que les remèdes fabriqués par le Dr Peter Fahrney méritent la confiance publique parce qu'ils sont le résultat de longues et patientes études et le succès en a justement consacré la renommée. Le Novoro et l'Oléolo, mentionnés dans cette revue, sont des extraits de plantes médicinales tout particulièrement aptes à soulager de nombreuses maladies. Les drogues — pilules ou cachets — à base chimique sont souvent une menace pour le patient qui les absorbe en trop grande quantité et sans discernement. Le soulagement momentané qu'ils donnent affecte parfois des organes vitaux. Le mal ne fait que changer de place. Le retour aux plantes et à leurs extraits est moins dangereux, plus naturel et plus efficace. L'utilisation des propriétés bienfaisantes que la nature a mises dans les plantes est encore le meilleur moyen de se guérir. Seulement, il faut découvrir ces secrets et c'est à quoi s'applique la célèbre maison Peter Fahrney depuis de nombreuses années. Ses produits doivent donc se trouver dans toute pharmacie de famille.

WASHINGTON — La Trésorerie compte que les feuilles de taxes du 15 mars indiqueront qu'il y a aux Etats-Unis au moins 14,000 personnes possédant un million de dollars ou plus.

• • •



L'Expédition du grain par Vancouver

La photographie supérieure montre le nouvel élévateur à grain qu'a fait ériger la Coopérative du Blé dans le port de Vancouver. En bas, une imposante flotte de fréteurs attend, dans la rade Burrard, le moment d'être chargée. Le grand port canadien de la Côte du Pacifique a réalisé des progrès considérables dans l'expédition des grains de toutes sortes. Au 17 novembre dernier, 14,531,183 boisseaux de grain avaient passé par le port de Vancouver à destination du Royaume-Uni et de l'Europe; 5,231,991 pour l'Orient; 3,333 vers les Antipodes et 351,000 pour d'autres pays. Jusqu'ici le Pacifique Canadien a déchargé 10,146 wagons dans le port, à comparer avec 4,931 en 1927. Il est à prévoir que la Compagnie à elle seule aura dirigé 36,000 wagons vers Vancouver au cours de la saison d'expédition.